



HAL
open science

Les compléments du nom en [de NP]

Marie-Laurence Knittel

► **To cite this version:**

Marie-Laurence Knittel. Les compléments du nom en [de NP]. *Canadian Journal of Linguistics / Revue canadienne de linguistique*, 2009, 54 (2), pp.1001-1032. 10.1017/S0008413100001250 . hal-00417901

HAL Id: hal-00417901

<https://hal.science/hal-00417901>

Submitted on 17 Sep 2009

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LE STATUT DES COMPLEMENTES DU NOM EN [de NP]*

1. Introduction

Dans les grammaires françaises (cf. Riegel, Pellat et Rioul, 1994 ; Gadet, Galmiche et Arrivé, 1986), l'appellation de « complément du nom » est employée pour qualifier toute structure de type PP (syntagme prépositionnel) contenant un nom comme dépendance. Quelques exemples de compléments du nom sont présentés sous (1) :

- (1) a. la voiture [des voisins]
b. une maison [avec un jardin]
c. une chambre [d'enfant]

Du fait de leur similarité de surface, les grammaires ne distinguent pas ces constructions les unes des autres. Cependant, des analyses plus récentes ont mis en évidence divers points de contraste, qui permettent d'isoler deux types de constructions : les constructions possessives (1a) et les dépendances de type PP (1b). La proposition que nous développons est que des exemples comme (1c) constituent un troisième type de complément du nom, qui se distingue des deux précédents par ses caractéristiques syntaxiques et interprétatives. Il sera démontré que cette structure n'est ni construite en morphologie, ni

* Je remercie les participants des Séminaires de Syntaxe et Sémantique de l'Atilf / Université Nancy2, pour leur écoute et leurs suggestions, en particulier Sophie Heyd, François Lonchamp et Fiammetta Namer. Ma gratitude va également à Anne Zribi-Hertz pour ses commentaires. Merci enfin aux évaluateurs de la *Revue Canadienne de Linguistique* qui m'ont permis d'améliorer grandement la première version de ce travail. Les erreurs subsistantes relèvent de ma seule responsabilité.

lexicalisée, et qu'elle doit être analysée en syntaxe. Nous montrerons qu'il s'agit d'un syntagme déficient sur les plans morphosyntaxique et sémantico-discursif, caractérisé par l'absence de projection du Nombre, la présence d'un déterminant déficient, et non-référentiel. Nous montrerons que ces propriétés sont celles des syntagmes pseudo-incorporés observés dans diverses langues (Massam 2001), et certains [de NP] du français dépendant de la négation ou d'un quantificateur (Mathieu, 2004, 2006).

Cet article est organisé comme suit : dans la Section 2, nous présentons les propriétés distinctives des [de NP] qui permettent de les opposer aux autres types de compléments du nom : les constructions possessives et les syntagmes prépositionnels. Dans la Section 3, nous montrons que les [de NP] ne sont ni construits en morphologie, ni lexicalisés, et que seule une analyse en syntaxe peut en conséquence leur être appliquée. Nous montrons également que l'une de leurs caractéristiques distinctives tient à leur déficience en nombre. Dans la Section 4, nous introduisons les notions d'incorporation et de pseudo-incorporation, et nous montrons que les [de NP] partagent les caractéristiques syntaxiques des syntagmes pseudo-incorporés. La Section 5 propose une analyse de *de*, que nous présentons comme un déterminant déficient. Enfin, la Section 6 est consacrée au statut syntaxique des [de NP] et à leur relation avec le nom dont ils dépendent. Nous montrons en quoi ces constructions se distinguent de l'incorporation telle qu'elle est habituellement présentée, et nous développons une analyse à partir de la construction possessive.

2. Les 'compléments du nom' en français

Dans cette partie, nous présentons une série d'arguments montrant que les constituants [de NP] ne relèvent pas de la construction possessive, et ne sont pas analysables comme des PP.

2.1. [de NP] vs constructions possessives

Parmi les exemples (1) ci-dessus, on peut isoler en premier lieu la structure (a), qui représente une construction possessive, au même titre que les exemples sous (2) :

- (2) a. la roue du vélo
- b. la gentillesse de Max

Les constructions possessives, qui ont fait l'objet d'une abondante littérature (Szabolcsi 1984, 1992, 1994; Kayne 1994; Zribi-Hertz 1998; Knittel 1998, 2001 parmi beaucoup d'autres) se distinguent par diverses particularités. Notamment, ce sont, selon Zribi-Hertz (1998), des prédications nominales finies qui, en tant que telles, correspondent à des prédications verbales temporalisées minimalement simples, contenant *être* ou *avoir*. Dans ces prédications verbales, le possesseur est le sujet de la prédication, et l'objet possédé apparaît comme (partie du) prédicat.

- (3) a. la voiture des voisins
- b. Les voisins ont une voiture.
- (4) a. la gentillesse de Max
- b. Max est gentil.

Comme le montrent les exemples (5)-(6), cette particularité nous offre un premier moyen d'isoler ces constructions des [de NP] :

- (5) a. la chambre [d'enfant]
- b. *(D')enfant a une chambre.

Marie Laurence Knittel [de NP]

- (6) a. une roue de vélo
- b. *(De) vélo a une roue.

Les [de NP] ne sont donc pas des prédications sous-jacentes, au contraire des structures possessives.

D'autre part, Milner (1982, voir aussi Godard 1986) a observé que les possesseurs nominaux pouvaient alterner avec des déterminants possessifs (7)-(8) :

- (7) a. la voiture des voisins
- b. leur voiture
- c. *la voiture [d'eux]
- (8) a. la gentillesse de Max
- b. sa gentillesse
- c. *la gentillesse [de lui]

Pour Zribi-Hertz (1998), ces données s'expliquent par le fait que le déterminant possessif combine un trait de définitude et des marques de personne et de nombre propres à la flexion possessive. Au contraire, le complément d'une préposition alterne avec un pronom oblique (9)-(10) :

- (9) a. des manifestations [contre les politiciens]
- b. des manifestations [contre eux]
- ≠ c. leurs manifestations
- (10) a. une discussion [avec Zoé]

- b. une discussion [avec elle]
- ≠ c. sa discussion

Selon Milner, cette opposition résulte du fait que les possesseurs ne sont pas des PP, mais des syntagmes de type K(ase) P (i.e. des syntagmes casuels), dans lesquels *de* est une marque de génitif. Plus précisément, Milner développe l'idée que les pronoms forts (c'est-à-dire non-clitiques) sont intrinsèquement marqués pour le cas. Les prépositions étant elles-mêmes des éléments assignateurs de cas, l'emploi d'un pronom après une préposition fait apparaître une structure bien formée. Au contraire, l'emploi d'une marque casuelle, en l'occurrence *de*, avec un pronom lui-même marqué pour le cas résulte en un double marquage casuel, qui est agrammatical. Les constituants non-pronominaux, qui, au contraire, ne sont pas intrinsèquement marqués pour le cas, sont donc les seuls possibles.

La schématisation (11), qui intègre l'hypothèse DP (Abney 1987; Szabolcsi 1984; Longobardi 1994; Giusti 1997, etc) synthétise ce qui vient d'être dit :

- (11) a. [P pronom / DP]_{PP}
- b. [K *pronom / DP]_{KP}

Or, il s'avère que les compléments indéterminés de forme [de NP] ne sont susceptibles ni d'être pronominalisés (12b)-(14b) ni d'alterner avec un déterminant possessif (12c)- (14c) :

- (12) a. une histoire de fille
- b. *une histoire d'elle
- ≠ c. son histoire

- (13) a. une robe de mariée

- b. *une robe d'elle
- ≠ c. sa robe
- (14) a. une écriture d'enfant
- b. *une écriture de lui
- ≠ c. son écriture

Cette propriété nous fournit donc un premier test permettant d'isoler les [de NP] des autres types de compléments du nom. D'autres arguments en faveur d'une telle distinction sont présentés dans les parties suivantes.

2.2. La détermination

Dans les exemples de constructions possessives présentés ci-dessus (2), on peut observer que les possesseurs sont systématiquement introduits par un déterminant.

Considérons à présent les paires d'exemples sous (15)-(17), en particulier les exemples (b) dans lesquels les déterminants des possesseurs de (a) ont été supprimés :

- (15) a. l'histoire d'une fille
- b. l'histoire de fille
- (16) a. la robe de la mariée
- b. la robe de mariée
- (17) a. l'écriture de l'enfant
- b. l'écriture d'enfant

Les exemples (b) ci-dessus sont en fait identiques aux constructions en [de NP] présentées sous (12)-(14). On en conclut que la suppression du déterminant du possesseur

entraîne la disparition des autres propriétés liées à la possession, notamment la possibilité de reprendre ce syntagme par un déterminant possessif et l'alternance entre ces SN et des prédications temporalisées :

- (18) a. *(La) fille a une histoire.
b. *(La) mariée a une robe.
c. *(L)'enfant {a écrit / a une écriture}.

Une autre particularité de la construction possessive est qu'elle dispose, au même titre que certaines relatives, de la capacité de légitimer l'article défini, qui prend alors une valeur cataphorique (Vendler 1967; Vergnaud 1985; Zribi-Hertz 2003). À nouveau, cette spécificité disparaît lorsque le second nom est dépourvu de déterminant :

- (19) a. On m'a raconté l'histoire de cette fille.
b. *On m'a raconté l'histoire de fille.
(20) a. Elle a déchiré la robe de la mariée.
b. *Elle a déchiré la robe de mariée.
(21) a. Zoé a étudié l'écriture de cet enfant.
b. *Zoé a étudié l'écriture d'enfant.

Si les [de NP] ne relèvent pas des constructions possessives, on pourrait être tenté de les analyser comme des syntagmes prépositionnels, puisque les SN qui les contiennent sont également introduits par des indéfinis en première mention¹ :

¹ Nous utilisons l'abréviation SN pour désigner tout type de constituant organisé autour d'une tête nominale, indépendamment de sa structure interne.

- (22) a. J'ai visité une maison [avec un jardin]_{PP}.
b. Des manifestations [contre le gouvernement]_{PP} ont eu lieu dans tout le pays

Cependant, plusieurs arguments s'opposent à une telle approche. D'une part, nous avons vu plus haut (12)-(14) que les NP introduits par *de* ne peuvent pas être pronominalisés, au contraire des PP ((9)-(10)). D'autre part, les exemples ci-dessous montrent que les prépositions peuvent parfois contraindre la nature syntaxique de leur complément :

- (23) un livre sur *(les) tigres
(24) une maison avec (un) jardin
(25) une maison en (*la) ville

Selon les prépositions employées, les déterminants peuvent être obligatoires (23), facultatifs (24) ou agrammaticaux (25). Au contraire, l'interdiction générale de déterminer un syntagme en [de NP] montre bien qu'il ne s'agit pas d'un PP.

La schématisation (26) résume ce qui vient d'être dit à propos des constituants possibles ou non dans les divers compléments du nom :

- (26) a. $[D_{[+Def]} N [K DP / *pronom / *NP]_{KP}]_{DP}$
b. $[D_{[+/-Def]} N [P [(D) NP / pronom]_{DP/NP}]_{PP}]_{DP}$
c. $[D_{[+/-Def]} N [de (*D) NP / *pronom]_{deP}]_{DP}$

Les observations qui viennent d'être faites soulèvent par ailleurs une autre question : celle du statut de *de*. Dans la mesure où les [de NP] ne sont ni des KP possesseurs ni des PP,

de ne fonctionne ici ni comme une marque de cas, ni comme une préposition. Nous reviendrons sur ce point dans la Section 5.

Dans la partie qui suit, nous verrons que d'autres arguments confirment la nécessité d'analyser les [de NP] comme un troisième type de complément du nom.

2.3. La syntaxe des [de NP]

Les structures en [de NP] présentent trois autres propriétés qui montrent clairement que ces éléments n'ont pas le comportement des PP typiques.

D'une part, au contraire des possesseurs et des syntagmes prépositionnels, les syntagmes en question ici sont nécessairement adjacents au nom dont ils dépendent, dont ils ne peuvent être séparés ni par un adjectif (27), ni par un PP (28) :

- (27) a. un livre [de mathématiques] [difficile]
b. *un livre [difficile] [de mathématiques]
- (28) a. une chambre [d'enfant] [avec (un) balcon]
b. *une chambre [avec (un) balcon] [d'enfant]

Les PP, au contraire, ne présentent pas de telles restrictions. L'exemple (29) montre (à la suite de Milner 1982) que les positions de deux PP dépendants d'un même nom peuvent être inversées ; (30) montre que la même remarque s'applique à l'ordre adjectif / PP :

- (29) a. un livre [pour les enfants] [sur Paris]
b. un livre [sur Paris] [pour les enfants]
- (30) a. une chambre [avec balcon] [spacieuse]
b. une chambre [spacieuse] [avec balcon]

Quant aux possesseurs, ils suivent les adjectifs (31) mais alternent avec les PP (32) :

- (31) a. les cahiers [neufs] [de Marie]
b. *les cahiers [de Marie] [neufs]
- (32) a. le livre [sur Paris] [de mon fils]
b. le livre [de mon fils] [sur Paris]

Les syntagmes en *de* ont donc des caractéristiques positionnelles distinctes à la fois de celles des PP et des possesseurs.

La seconde caractéristique des [de NP] est leur impossibilité à compléter les pronoms *celui / celles / celles / ceux*, au contraire des PP et des possesseurs :

- (33) a. Prends le livre [sur Paris]_{PP} et celui [sur Nancy]_{PP}.
b. Je lui ai parlé de la maison [de Max]_{KP} et de celle [de Zoé]_{KP}.
- (34) a. *La chambre [d'amis] est plus grande que celle [d'enfant].
b. ??J'ai préféré le roman [de guerre] à celui [d'amour].

Il semble donc que la relation entre le nom principal et le syntagme en [de NP] soit plus étroite que celle qui unit les PP et les possesseurs aux noms dont ils dépendent. Cette observation est par ailleurs consistante avec la nécessité d'adjacence observée précédemment.

La dernière propriété distinctive des syntagmes en [de NP] est leur incapacité à contenir des quantificateurs ou des numéraux :

- (35) a. *une chambre de deux enfants
b. *un livre de beaucoup d'images
c. *une histoire de plusieurs animaux

Ces exemples, pour devenir acceptables, doivent nécessairement employer des constructions possessives ou des PP :

- (36) a. une chambre [pour deux enfants]_{PP}
b. un livre [avec beaucoup d'images]_{PP}
c. l'histoire [de plusieurs animaux]_{KP}

2.4. L'interprétation des [de NP]

La première remarque qui s'impose au sujet de l'interprétation des [de NP] est que l'élément *de* utilisé pour les introduire n'est pas similaire sémantiquement à la préposition *de*.

Considérons les exemples (37)-(38), qui présentent des compléments prépositionnels introduits par *de* :

- (37) a. des cigares [de Cuba]
b. une lettre [d'elle]
- (38) a. Ces cigares viennent [de Cuba].
b. Cette lettre émane [de Marie].

Ces exemples indiquent que le complément introduit par *de*, qu'il dépende d'un verbe ou d'un nom, permet l'introduction d'un SN dénotant une origine. En termes de rôles

sémantiques, on pourrait alors considérer que le complément oblique introduit par *de* se rapproche d'un rôle de type Source, qu'il s'agisse d'une source locative (37a)-(38a) ou plus abstraite comme en (37b) et (38b), où, au même titre que le point d'origine des cigares est Cuba, celui de la lettre est son auteur.

Or, cette interprétation n'apparaît pas dans les cas des [de NP]. En effet, lorsque *de* peut être remplacé par une autre préposition, sémantiquement pertinente, on peut constater que celle-ci ne véhicule généralement pas des informations interprétables comme Source :

- (39) a. des vêtements de femme
b. des vêtements pour femme
- (40) a. un livre de mathématiques
b. un livre sur / à propos des mathématiques

De plus, une distinction sémantique claire oppose les constructions possessives et les structures en [de NP]. En effet, l'absence de déterminant qui distingue les possesseurs des NP introduits par *de* résulte systématiquement en une réinterprétation du second nom, qui apparaît alors comme une sorte de complément à valeur taxinomique, permettant d'exprimer une sous-classe du référent du nom principal. Considérons *une histoire de filles* : un tel syntagme peut indifféremment renvoyer à une histoire à propos de (certaines) filles, une histoire que les filles se racontent entre elles, etc. Seuls des moyens pragmatiques peuvent permettre d'en définir l'interprétation exacte. En fait, la seule manière stable de décrire la relation entre les deux noms est de considérer le second nom comme renvoyant à un sous-type du premier. Il en est de même avec *une roue de vélo* ou *une robe de mariée*, par exemple, qui dénotent respectivement un type de roue et un type de robe.

Dans d'autres cas, les [de NP] peuvent véhiculer des informations de nature comparative. Dans les exemples (41)-(42), le second nom constitue un élément de comparaison permettant de préciser le premier ; dans ce cas, l'alternance ne se fait pas avec un PP mais avec le syntagme adjectival *semblable à* :

- (41) a. une écriture d'enfant²
b. une écriture semblable à celle d'un enfant
- (42) a. une patience d'ange
b. une patience semblable à celle qu'aurait un ange

On notera enfin que les [de NP] sont indifférents à l'opposition argument / élément adjoint, comme en atteste l'opposition sous (43) :

- (43) a. un gardien de prison
b. un gardien de nuit

En (43a), *de prison* est interprétable comme Thème du verbe *garder*, sur lequel est construit le nom *gardien*. En (43b) au contraire, *de nuit* ne peut, par rapport au verbe *garder*, que recevoir une interprétation de type circonstant temporel.

Ceci laisse supposer que l'élément *de* n'intervient pas dans l'interprétation de ce type de structures. Cette remarque se voit confirmée par le fait que, dans de nombreux cas, il est possible de faire alterner le syntagme [de NP] avec un adjectif dit relationnel :

² L'interprétation visée ici doit être distinguée d'une autre, également disponible et équivalente à *l'écriture d'un enfant*, où *enfant* est interprété comme non-spécifique.

- (44) a. une écriture {d'enfant / enfantine}
b. un vêtement {de femme / féminin}
c. une patience {d'ange / angélique}

Seul le contenu sémantique de la base nominale est ici pertinent ; de ce fait, qu'il se manifeste sous forme nominale ou muni d'un suffixe adjectival importe peu, puisque, dans les deux cas, il permet l'expression d'une sous-classe du nom dont il dépend.

2.5. Synthèse

Dans cette section, nous avons montré que les constituants [de NP] ne se comportent ni comme des PP ni comme des Possesseurs, quel que soit le niveau d'analyse auquel on fait référence.

Du point de vue sémantique, les [de NP] disposent uniformément d'une lecture taxinomique, puisqu'ils expriment un sous-type du nom dont ils dépendent.

Sur le plan syntaxique, divers arguments confirment le statut particulier des [de NP]. Au contraire des PP, ces constituants n'admettent jamais de déterminant, et ne peuvent pas contenir de quantificateurs. En outre, ils sont obligatoirement adjacents à droite du nom dont ils dépendent et sont impossibles après *celui*. Cette dernière propriété distingue les [de NP] des possesseurs, de même que leur impossibilité à être employés comme sujet d'une prédication verbale et le fait qu'ils n'alternent pas avec un déterminant possessif.

En conséquence, nous parvenons à la conclusion que ces constituants forment un troisième type distinct de complément du nom.

Or, dans la mesure où la syntaxe ne reconnaît pas d'autre statut à une dépendance nominale, elle-même construite autour d'un nom, que celui de possesseur / KP ou de PP, il est

bon de s'interroger sur la nature exacte de la relation qui unit le syntagme en *de* au nom dont il dépend. C'est l'objectif de la section suivante.

3. Les expressions en [N de NP] relèvent-elles du lexique ?

Comme on vient de le voir, la syntaxe ne semble pas avoir jusqu'à présent pris en compte les expressions étudiées ici, auxquelles elle n'accorde pas de statut particulier. Cela peut laisser supposer que ces expressions ne sont pas construites en syntaxe, mais qu'elles ont une origine lexicale. Or, une expression (i.e. un groupe de mots) lexicale peut être de deux natures différentes. D'une part, il peut s'agir d'une expression construite selon des règles morphologiques dites de composition. D'autre part, on peut avoir à faire à une expression originellement construite au niveau syntaxique, puis lexicalisée, c'est-à-dire figée. Ce sont ces deux possibilités d'analyse des expressions de type [N de NP] que nous allons envisager successivement.

3.1. Les expressions [N de NP] ne sont pas des mots composés

De nombreux arguments viennent à l'encontre d'une analyse en morphologie des structures de type N de NP. Nous en retiendrons trois, qui paraissent les plus pertinents.

D'abord, il est communément admis (Fradin 2003) qu'un composé morphologique ne peut pas contenir de mots-outils, c'est-à-dire d'unités lexicales faiblement porteuses de sens. Au contraire, ses constituants sont nécessairement des lexèmes. En conséquence, seules des unités complexes comme (45a) seront potentiellement analysables comme des construits morphologiques, au contraire de (45b) :

- (45) a. tire-bouchon ; homme-grenouille ; problème clé
 b. tire-au-flanc ; gigot à l'ail ; va-et-vient

Il existe en outre une raison supplémentaire qui amène à rejeter une analyse morphologique de ces constituants. En effet, les expressions (45b) contiennent non pas deux mais trois unités. Or, la composition ne peut construire des unités lexicales qu'à partir de deux éléments, et non de trois (Fradin 2003).

Enfin, le troisième argument contre une analyse morphologique tient à la possibilité, discutée ci-dessous, de modifier le nom introduit par *de* (cf. *vêtement de femme enceinte*). En effet, ceci reviendrait à poser l'idée qu'un lexème inclus dans une unité morphologique peut se voir associer une structure construite au moyen d'un procédé syntaxique, ce qui paraît contre-intuitif. Effectivement, les composés morphologiques n'admettent pas de modification :

- (46) a. *problème récurrent clé ; *homme-jeune-grenouille
b. *tire-vieux bouchon ; *homme-sandwich rassis

Nous éliminons donc l'hypothèse consistant à analyser les séquences de type N de NP comme des unités construites en morphologie.

3.2. Les constituants de type N de N ne sont pas (nécessairement) lexicalisés

La seconde possibilité d'analyse des constituants [N de N] comme des unités indépendantes de la syntaxe repose sur l'hypothèse que, malgré leur origine syntaxique, ces unités ont été lexicalisées. En conséquence, elles disposent de propriétés distinctes de leurs équivalents analysables en syntaxe.

Dans ce qui suit, nous utiliserons les tests de lexicalisation proposés par Gross (1996) pour vérifier cette hypothèse.

Selon Gross, les expressions lexicalisées se distinguent des syntagmes par une série de propriétés morphosyntaxiques, sémantiques et discursives. En ce qui concerne les structures de type N de N, Gross retient huit critères pour caractériser les expressions lexicalisées.

Considérons les séquences *robe de chambre*, *chien de mer* ou *pomme de terre*, par exemple. Les tests de Gross permettent effectivement de les caractériser comme des expressions lexicalisées. C'est ce que montrent les exemples ci-dessous, dans lesquels le symbole ≠ est utilisé pour marquer le changement de sens par rapport à l'expression lexicalisée.

(47) Absence de détermination de N2 :

- a. (une) robe de chambre ≠ (une) robe de la chambre
- b. (un) chien de mer ≠ (un) chien de la mer
- c. (une) pomme de terre ≠ (une) pomme de la terre

(48) Absence de variation en nombre de N2 :

- a. *(une/des) robe(s) de chambre-s
- b. *(une/des) chien(s) de mer-s
- c. *(une/des) pomme(s) de terre-s

(49) Impossibilité de modifier N2 :

- a. *une robe de chambre à coucher
- b. *un chien de mer froide
- c. *une pomme de terre sablonneuse

(50) Adjacence entre N1 et [de N2] obligatoire :

- a. *une robe longue de chambre
- b. *un chien noir de mer
- c. *une pomme ronde de terre

(51) Coordination de [de N2] impossible :

- a. *une robe de chambre et {d'intérieur / de nuit / ...}
- b. *un chien de mer et {de terre / de fusil / de chasse / ...}
- c. *une pomme de terre et {de pin / d'api / ...}

(52) Sens non-compositionnel :

- a. Une robe de chambre n'est pas une robe qu'on porte dans sa chambre.
- b. Un chien de mer n'est pas un chien vivant dans la mer.
- c. Une pomme de terre n'est pas une pomme qui pousse dans la terre.

(53) La négation du nom tête n'est pas contradictoire avec le sens du composé :

- a. Une robe de chambre n'est pas une robe.
- b. Un chien de mer n'est pas un chien.
- c. Une pomme de terre n'est pas une pomme.

(54) Impossibilité de reprendre le composé par le nom tête seul :

- a. Il a pêché un chien_i de mer. Ce chien_{*i} était énorme.
- b. Va acheter des pommes_i de terre et des carottes. Tu mettras les pommes_{*i} dans ce panier.
- c. J'ai acheté une robe_i de chambre. Cette robe_{*i} est en satin.

Si l'on applique à présent ces tests aux expressions étudiées ici, on observe que seuls les critères (47) et (50) sont valides. Nous avons en effet observé que l'impossibilité de déterminer le second nom dans la Section 2.2., et la nécessité d'adjacence entre [de N2] et N1 en 2.3..

Aucun des autres critères exposés ci-dessus ne semble capable de caractériser le fonctionnement des structures étudiées ici.

La première propriété syntaxique distinguant les [de NP] des expressions N de N lexicalisées est la possibilité de coordonner deux [de N], ce qui est exclu en cas de lexicalisation (51) :

- (55) a. des voitures de sport et de course
b. une robe de cocktail et de soirée
c. un livre d'algèbre et de géométrie

Ensuite, la modification du second nom dans les constructions en [de NP] permet également de les distinguer des expressions lexicalisées. Comme nous l'avons observé ci-dessus (35), seuls les quantificateurs sont exclus de ces structures ; les adjectifs et les PP sont au contraire possibles :

- (56) a. des vêtements de femme enceinte
b. une histoire d'animaux sauvages
c. un dessin d'enfant en bas âge

Une remarque doit néanmoins être faite à propos de ces exemples. On observera en effet que les adjectifs ou les PP employés n'énoncent pas des propriétés accessoires des N2,

mais qu'au contraire, ils les restreignent à une sous-classe (Knittel 2005). Ainsi, dans l'exemple (56b), *sauvage* ne peut être interprété que comme l'antonyme de *domestique*, et non comme synonyme de *farouche*. Il a donc lui aussi une lecture taxinomique, dans la mesure où il restreint la classe des animaux à l'une de ses sous-parties, ce que ne ferait pas *farouche*.

De ce point de vue, l'adjectif doit donc être pragmatiquement compatible avec le sens de la structure entière. Alors que *un vêtement de femme enceinte* est possible dans la mesure où les femmes enceintes sont supposées porter des vêtements d'un type particulier, *un vêtement de femme rousse* ne l'est pas puisqu'on ne présuppose pas que la couleur des cheveux d'un individu puisse influencer sur le type de vêtements qu'il porte. Ceci indique que les adjectifs qui modifient le second nom ont un rôle similaire à celui de la structure en [de NP] vis-à-vis du nom principal.

Sur le plan syntaxique, ces observations nous permettent d'avancer que le constituant suivant *de* est bien un syntagme, et non une simple tête syntaxique N.

Une troisième distinction entre les [de NP] et les expressions lexicalisées réside dans la variation en nombre du second nom. Pour pallier la difficulté de vérifier ce critère dans une langue telle que le français, où la marque de pluriel nominale n'est généralement pas audible, on choisira des exemples dans lesquels N2 varie à l'oral. Considérons le contraste (57) :

- (57) a. une queue de cheval
b. des queues de cheval
c. des queues de chevaux

Lorsque *queue de cheval* désigne une coiffure, il forme son pluriel en conservant la forme non-marquée du second nom (57b). Dans la mesure où *queue de cheval* ne désigne pas

dans ce cas la queue d'un cheval, on conclura que l'expression est bien lexicalisée (52). Au contraire, l'exemple (57c), dans lequel le second nom est au pluriel, n'est pas interprétable comme renvoyant à plusieurs coiffures identiques, d'où l'impossibilité de (58) :

(58) *Ce jour-là, les filles s'étaient fait des queues de chevaux.

Néanmoins, l'acceptabilité de *queues de chevaux* dans d'autres contextes comme (59)³ montre qu'il existe des cas où N2 est pluralisable, à condition toutefois que l'expression réfère bien à des parties du corps de ces animaux :

(59) Les casques étaient ornés de queues de chevaux teintes en rouge.

Dans un tel contexte, la pluralisation n'est cependant pas obligatoire. En outre, elle dépend de celle du premier nom :

- (60) a. Les casques étaient ornés de queues de cheval teintes en rouge.
b. *Son casque était orné d'une queue de chevaux teinte en rouge.

Il en est de même dans (61)-(62) :

- (61) a. J'ai vu de nombreuses traces {d'animal / d'animaux} dans la forêt.
b. J'ai vu une trace {d'animal / *d'animaux} dans la forêt.
(62) a. La malle contenait de vieux vêtements {de femme / de femmes}.
b. La malle contenait un vieux vêtement {de femme / *de femmes}.

³ Exemple extrait de www.france-pittoresque.com.

Ces exemples révèlent donc un fonctionnement particulier du nombre de N2, et soulèvent une question : pourquoi N2 n'est-il variable en nombre que si N1 est pluriel ? Autrement dit, pourquoi N2 ne peut-il être que singulier lorsque N1 l'est aussi ?

Considérons en premier lieu (61b)-(62b), où N1 est singulier. L'interdiction de pluraliser N2 semble résulter ici d'une contrainte pragmatique : une trace unique ne peut être laissée que par un seul animal, de la même manière qu'un vêtement n'est pas censé appartenir à plusieurs individus⁴. Ceci laisse donc supposer que le nombre de N2 est sémantiquement contraint. Cependant, cela ne semble pas être le cas dans les exemples (61a)-(62a) : *animal* dans *traces d'animal* ou *femme* dans *vêtements de femme* ne renvoient pas nécessairement à des individus uniques : des traces d'animal ou des vêtements de femme ne présupposent pas l'existence d'un seul animal auteur de toutes les traces ou d'une seule femme à laquelle aurait appartenu l'ensemble des vêtements.

Ces observations révèlent un contraste entre l'interprétation d'un N2 pluralisé et celle qui émerge lorsqu'il ne l'est pas. Plus spécifiquement, N2 pluriel est interprété comme renvoyant à plusieurs individus, alors que N2 non-marqué peut indifféremment renvoyer à un individu unique ou à un groupe. Il serait donc faux d'analyser un N2 non-marqué comme un singulier. En fait, l'absence de marque sur N2 doit être interprétée comme une sous-spécification du nombre plutôt que comme une marque nulle de singulier.

Sur le plan syntaxique, nous formaliserons cette analyse en considérant que cette interprétation particulière résulte de l'absence de projection du nombre NumP (Ritter 1991;

⁴ De ce point de vue, on observe un contraste avec les constructions possessives, dans lesquelles c'est le nombre de l'objet possédé qui peut, sous certaines conditions, être neutralisé, comme dans *{le visage / les visages} des enfants*.

Valois 1991; Carstens 1991) dans le syntagme introduit par *de*. Quant à la marque de pluriel présente dans *traces d'animaux* ou *queues de chevaux*, nous considèrerons qu'elle résulte d'un phénomène d'accord sémantico-pragmatique entre N2 et N1, mais qu'elle n'est en aucun cas la réalisation d'une tête syntaxique Num. La conséquence de cette analyse est que les syntagmes suivant *de* sont de simples NP.

On conclura donc que, sur les cinq propriétés morphosyntaxiques qui, selon Gross, caractérisent les expressions lexicalisées, les constructions étudiées ici n'en partagent que deux.

L'examen des propriétés sémantiques et discursives de ces structures va également dans le sens d'une distinction par rapport à la lexicalisation.

D'une part, il est parfaitement possible de gloser les constructions qui nous intéressent en réutilisant les deux noms entrant dans leur construction :

- (63) a. Un livre d'enfant est un livre destiné aux enfants.
- b. Un train de nuit est un train qui circule pendant la nuit.
- c. Un vêtement de travail est un vêtement que l'on porte pour travailler.

Ceci implique que le critère (53) n'est pas vérifié :

- (64) a. #Un livre d'enfant n'est pas un livre.
- b. #Un train de nuit n'est pas un train.
- c. #Un vêtement de travail n'est pas un vêtement.

Quant au critère (54), il ne s'applique pas non plus, puisque le premier nom peut être employé pour l'expression entière :

- (65) a. Je vais te raconter une histoire_i de princesse. Cette histoire_i se déroule dans un pays fort fort lointain.
- b. Mes amis ont acheté un chien_i de garde. Ce chien_i est un vrai fauve !
- c. Je vais revendre mes chaussures_i de ski. De toutes façons, ces chaussures_i étaient trop petites.

Au vu de l'ensemble des critères présentés, il s'avère que l'hypothèse de la lexicalisation est inadaptée pour rendre compte des structures qui nous intéressent. C'est d'ailleurs ce que Gross lui-même observe, puisqu'il considère que des constructions similaires à celles que nous étudions ne peuvent être qualifiées que de « semi-lexicalisées », les critères de compositionnalité étant trop forts pour en rendre compte. Il en conclut que la lexicalisation, dans une langue comme le français, doit être vue comme sujette à gradation.

Ceci s'explique aisément si l'on considère de plus près ce que Gross considère comme des cas de lexicalisation ; il ne s'agit en fait que des expressions dans lesquelles N1 a perdu son sens habituel et constitue, avec N2, une nouvelle unité lexicale N3, dotée d'un sens totalement différent de celui de ses constituants. Or, ce phénomène doit être distingué de celui qui se produit dans les structures étudiées ici, puisque le nom principal y renvoie toujours à son référent habituel. C'est seulement à propos du second nom que l'on observe des variations de référentialité, puisque c'est bien cet élément —et lui seul— qui renvoie à un référent virtuel (comme dans *chambre d'amis*) ou non spécifique (cf. *traces d'animaux*).

On ajoutera que les nombreuses possibilités de choix de [de NP] pour une tête nominale donnée, ainsi que de la grande productivité de cette structure, vont à l'encontre d'une analyse en termes de lexicalisation.

Si les arguments avancés jusqu'ici sont fondés, il en résulte que la seule manière possible de traiter les [de NP] est de le faire en syntaxe. Il reste en conséquence à fournir une analyse appropriée des propriétés morphosyntaxiques et sémantico-discursives qui les caractérisent. Ces objectifs sont ceux visés dans la section suivante.

4. [De NP] et pseudo-incorporation : une comparaison

Dans la partie précédente, nous avons montré que les constituants introduits par *de* sont des syntagmes organisés autour d'une tête nominale, et dépourvus de projection du Nombre, autrement dit de simples NP. Il s'agit donc de syntagmes fonctionnellement déficients (au sens de Giusti 1997). Dans cette partie, nous montrons que les propriétés morphosyntaxiques et sémantico-discursives propres aux [de NP] sont également caractéristiques d'une construction qui a fait l'objet d'études récentes : la pseudo-incorporation (Massam 2001).

4.1. Incorporation et pseudo-incorporation

La notion de pseudo-incorporation découle de celle d'incorporation (Mithun 1984), qui a fait l'objet de nombreux travaux, tant dans le domaine de la syntaxe (Baker 1988, 1997) que dans celui de la sémantique (Van Geenhoven 1998; Dayal 2003; Farkas et de Swart 2003; Chung et Ladusaw 2003; Mathieu 2004, 2006).

D'une manière générale, les auteurs définissent l'incorporation comme une « relation spéciale » entre un verbe et son objet, qui se manifeste par deux séries de caractéristiques particulières :

- (i) une relation sémantique et syntaxique plus étroite que la normale entre le verbe et son objet ;
- (ii) une déficience sémantique et morphosyntaxique de l'objet.

Il est à noter que la déficience morphosyntaxique de l'objet (pseudo) incorporé doit être calculée langue par langue. Autrement dit, c'est par rapport au fonctionnement de l'objet non-incorporé d'une langue donnée que sont repérables les caractéristiques de l'objet incorporé ; il n'existe en effet pas de liste close de déficiences qui caractériseraient universellement les objets (pseudo) incorporés de l'ensemble des langues décrites à ce jour. Au contraire, les propriétés sémantiques des objets (pseudo) incorporés semblent plus stables. C'est donc par leur examen que nous commencerons.

Précisons encore que nous adopterons ici une vision syntaxique de la différence entre incorporation et pseudo-incorporation, que nous empruntons à Massam (2001), pour qui la pseudo-incorporation consiste en la génération d'un syntagme objet sans projections fonctionnelles (Giusti 1997) en position d'adjacence avec le verbe⁵. L'incorporation, au contraire, est une relation entre deux têtes syntaxiques : la tête verbale et une tête nominale objet. Dans la mesure où nous avons montré précédemment que les constituants suivants *de* sont bien des syntagmes, ils ne peuvent être analysés en termes d'incorporation au sens strict. En outre, puisqu'ils sont dépourvus de projection NumP, l'hypothèse de la déficience fonctionnelle paraît appropriée pour les décrire.

Nous montrons ci-dessous en quoi les [de NP] sont similaires à des éléments pseudo-incorporés.

4.2. Déficience sémantique et discursive

⁵ Farkas et de Swart (2003) qualifient ce même phénomène d'« incorporation sémantique ». Nous verrons plus loin que l'objet pseudo-incorporé du hongrois (langue sur laquelle porte majoritairement leurs observations) ne dispose pas de l'ensemble des propriétés des NP pseudo-incorporés du niuéen décrits par Massam (2001).

Nous avons vu plus haut (cf. Section 2.4.) que les compléments du nom en [de NP] véhiculent une interprétation taxinomique ; ils permettent en effet d'exprimer une sous-classe du nom dont ils dépendent. Or, il est bien évident que l'existence de sous-classes, pour un objet déterminé, et ce à quoi elles renvoient précisément, ne peuvent être interprétés que par rapport à un environnement extra-linguistique donné. Ainsi, une structure comme *robe de mariée* n'a de chances d'être pertinente que si elle renvoie à un sous-type de robe qu'on pourrait qualifier, lui aussi, de culturellement stable. De la même manière, *chien de garde / de chasse / d'avalanche / de compagnie / de cirque / etc* sont attestés en français car chacun d'entre eux renvoie à un sous-type de chien (défini ici par son usage potentiel) ; au contraire, *chien de piscine / de bureau / de repos / de nuit* ne le sont pas car ils ne correspondent pas aux usages potentiels du chien attestés culturellement — cela n'exclut cependant pas qu'ils puissent être créés si le besoin extra-linguistique s'en faisait sentir. Les [de NP] expriment donc des « sous-classes d'objets culturellement pertinentes ».

Cette définition n'est pas sans rappeler celle des objets (pseudo) incorporés. Selon Mithun (1984), un nom incorporé constitue, avec le verbe dont il dépend, un concept unique, et non pas deux comme habituellement (c'est-à-dire le concept associé au verbe et celui véhiculé par l'objet). Mithun, qui distingue différents types d'incorporation, observe en outre que, dans certains cas, cette dénotation unitaire se manifeste lorsque le verbe et son objet décrivent une activité « institutionnalisée ». Dans le même ordre d'idées, Dayal (2003) note que la pseudo-incorporation en hindi permet d'exprimer des activités « culturellement stables ». On peut donc considérer que le concept de « sous-classes d'objets culturellement pertinentes » est la contrepartie de celui d'activité « institutionnalisée » ou « culturellement stable » dans le domaine nominal.

D'autre part, les noms contenus dans les [de NP] du français ont la particularité de ne jamais renvoyer à des individus particuliers. Dans *vêtement de femme, férocité de tigre* ou

chambre d'enfant, par exemple, il est impossible d'interpréter *femme*, *tigre* ou *enfant* comme renvoyant à des individus particuliers.

Cette observation trouve écho dans celle de Mithun, qui remarque que les objets incorporés ont un degré d'individualité faible et ne peuvent pas non plus renvoyer à des individus particuliers⁶. C'est ce dont témoignent les exemples hongrois ci-dessous, dans lesquels (66b) représente la variante non-incorporée :

(66) Hongrois (Farkas et de Swart 2003:12)

- a. János- \emptyset vers-et olvas- \emptyset
Jean-NOM poème-ACC lire-PRÉS.3SG
'Jean lit {un/des poèmes} / de la poésie.'
- b. János- \emptyset olvas- \emptyset egy vers-et
Jean-NOM lire-PRÉS.3SG un poème-ACC
'Jean lit un poème.'

La même remarque s'applique au groenlandais de l'Ouest (Van Geenhoven 1998:13) ; comme précédemment, (67a) est la variante incorporée :

- (67) a. Arnajaraq eqalut-tur-p-u-q
Arnajaraq-ABS saumon-manger-INDIC-[-TR]-3SG
'Arnajaraq a mangé du saumon.'
- b. Angunguu-p aalisagaq neri-v-a-a

⁶ En termes plus formels, Van Geenhoven (1998) analyse les objets incorporés comme dénotant des propriétés (type $\langle e,t \rangle$), et non des arguments (type $\langle e \rangle$). Dans la même optique, Dobrovie-Sorin et Laca (2003) les qualifient de *co-prédicats*.

Angunguu-ERG poisson-ABS manger-INDIC-[+TR]-3SG-3SG
'Anguguaq a mangé {le / un} poisson.'

Il en est de même dans le cas de la pseudo-incorporation en niuéen :

- (68) a. Ne inu [kofe kono] a Mele (Massam 2001:158)
 PASSE boire café amer ABS Marie
 'Marie a bu du café amer.'
- b. *Ne inu [e kofe kona] a Mele
 PASSE boire ABS café amer ABS Marie
 'Marie a bu le café amer.'

Une autre remarque courante dans la littérature est que les noms incorporés ont toujours une portée étroite, autrement dit qu'ils sont non-spécifiques (Bittner 1988; De Hoop 1992; Van Geenhoven 1998; Farkas et de Swart 2003)⁷. Ainsi, le nom incorporé *verset* 'poème/poésie' de l'exemple hongrois (66a) ne peut pas être interprété comme renvoyant à un poème spécifique, au contraire de sa contrepartie *egy verset* 'un poème' en (66b) (Farkas et de Swart 2003). En conséquence, *verset* est nécessairement interprété comme ayant une portée étroite par rapport à un opérateur, ici le modal *kell* 'devoir' :

- (69) Mari-ø vers-et kell olvas-son-ø. (Farkas et de Swart 2003:7)
 Marie-NOM poème-ACC devoir lire-SUBJ-3.SG

⁷ Un débat actuel, à ce propos, est plutôt de savoir si la notion d'indéfini faible doit être confondue avec celle d'incorporation, c'est-à-dire si tous les indéfinis faibles sont incorporés (van Geenhoven 1998). Pour des arguments contre cette proposition, voir Dayal (2003).

'Marie doit lire {un / des} poème(s) (quelconques).'

vs ≠ 'Il existe {un/ des} poème(s) que Marie doit lire.'

On fera la même observation pour le français : dans les exemples (70), où les SN contenant des [de NP] sont placés sous la portée d'un modal ou de la négation, aucune des gloses proposées n'est appropriée ; en (71) au contraire, les gloses de (70) sont possibles car les [de NP] sont déterminés :

- (70) a. Il faudrait repeindre la salle de réunion(s).
≠ Il existe une/des réunions dont il faudrait repeindre la salle.
b. Zoé n'a pas une écriture d'enfant.
≠ Il existe un enfant dont Zoé n'a pas l'écriture.
- (71) a. Il faudrait repeindre la chambre d'un malade.
= Il existe un malade dont il faudrait repeindre la chambre.
b. Zoé n'a pas examiné l'écriture d'un enfant.
= Il existe un enfant dont Zoé n'a pas examiné l'écriture.

Enfin, les exemples ci-dessous montrent que les locuteurs consultés acceptent sans difficulté les exemples (72), dans lesquels un [de NP] au pluriel est repris par un pronom. En revanche, l'acceptabilité des exemples (73), comportant un [de NP] non-pluralisé est très diminuée⁸, sauf si le nom-tête est au pluriel, ce qui restaure partiellement l'acceptabilité pour certains locuteurs :

⁸ L'acceptabilité de (73b) redevient cependant normale si un autre pronom de reprise, *en*, est employé :

- (72) a. J'ai discuté avec le marchand de bonbons_j. Ils_j sont sans colorant.
 b. J'ai fait un tour dans le magasin de bijoux_j dont tu m'as parlé. Je les_j ai trouvés trop chers.
- (73) a. ?? Je suis allée à la nouvelle boutique de lingerie_j. Elle_j est de très mauvais goût.
 b. ?? J'ai discuté avec le fabricant de tissu_j. Il_j est fait avec des matières synthétiques.
 c. (?) J'ai discuté avec les fabricants de tissu_j. Il_j est fait avec des matières synthétiques.

La même observation s'applique au hongrois (Farkas et de Swart 2003:19) :

- (74) a. János-∅ beteg-et_j vizsgál-t-∅ a rendelo!-ben.
 Jean-NOM malade-ACC examiner-PASSÉ-3.SG au cabinet-INESSIF
 (pro) Túl sulyos-nak talál-t-a ?? o!t_j / (pro_j)...
 (il) trop grave-DATIF trouver-PASSÉ-3.SG pro-ACC
 'Jean a examiné un/des malade(s) dans son cabinet. Il l'a trouvé trop gravement atteint...'
- b. János-∅ beteg-ek-et_j vizsgál-t-∅ a rendelo!-ben.
 Jean-NOM malade-PLUR-ACC examiner-PASSÉ.3.SG au cabinet-INESSIF
 (pro) Túl sulyos-nak talál-t-a o!ket_j/(pro_j)...

-
- (i) *J'ai discuté avec le fabricant de tissu_j. Il en_j exporte dans le monde entier.*

- (il) trop grave-DATIF trouver-PASSÉ-3.SG pro-ACC
'Jean a examiné des malades dans son cabinet. Il les a trouvés trop
gravement atteints...'

L'exemple (74a) indique que les objets incorporés non-pluralisés ne peuvent pas être repris par des pronoms explicites ; seuls des pronoms nuls sont acceptables en cas de reprise. On constate en (74b) que le comportement des objets incorporés pluriels est différent, puisqu'ils peuvent indifféremment être repris par des pronoms explicites ou non. On observe donc le même contraste entre constituants pluriels et non-pluriels dans les deux langues.

Nous pouvons conclure que, sur les plans sémantique et discursif, les propriétés des [de NP] et des objets (pseudo) incorporés sont parallèles : ces éléments sont systématiquement non-spécifiques, non-référentiels, et ont toujours une portée étroite. Si ces propriétés sont caractéristiques de l'incorporation sémantique, il faut en conclure que les [de NP] sont bien des éléments incorporés sémantiquement à la tête dont ils dépendent.

4.3. Déficience syntaxique et morphosyntaxique

Du côté morphosyntaxique, nous avons déjà constaté que les [de NP] présentaient des propriétés notables. Nous montrons ci-dessous que la plupart sont partagées par les objets incorporés et pseudo-incorporés.

Nous avons vu plus haut (cf. Section 2.3.) que les syntagmes en [de NP] apparaissent nécessairement adjacents à droite de la tête nominale dont ils dépendent, et dont ils ne peuvent pas être séparés :

- (75) a. un chapeau [de paille] blanc à larges bords
b. *un chapeau blanc [de paille] à larges bords
c. *un chapeau à larges bords [de paille] blanc

Or, quelle que soit la langue, l'objet incorporé ou pseudo-incorporé occupe une position spéciale. Dans les langues polysynthétiques, il est morphologiquement associé au verbe (cf. (67) pour le groenlandais). En hongrois, Farkas et de Swart (2003:12) observent qu'il doit être adjacent à gauche du verbe :

- (76) a. János- \emptyset vers-et olvas- \emptyset .
Jean-NOM poésie-ACC lire-PRÉS.3SG
'Jean lit de la poésie.'
- b. *János olvas verset
- c. János- \emptyset olvas- \emptyset egy vers-et / vers-ék-et
Jean-NOM lire-PRÉS.3SG {un poème-ACC/ poèmes-PLUR-ACC}
'Jean lit un / des poèmes.'
- d. János- \emptyset egy vers-et olvas- \emptyset
Jean-NOM une poésie-ACC lire-PRÉS.3SG
 \neq 'Jean lit un poème.'

La même observation vaut pour le turc (Kornfilt 1997; Golstein 1997; Knittel 2002) :

- (77) a. Bir kIz-dan kahve al-dI-m
une fille-ABL café acheter-PASSÉ-1SG
'J'ai acheté du café à une fille.'
- b. Kahve-yi bir kIz-dan al-dI-m
café-ACC une fille-ABL acheter-PASSÉ-1SG
'J'ai acheté le café à une fille.'

En niuéen, l'objet pseudo-incorporé subit la même contrainte ; il doit apparaître adjacent à droite du verbe ; c'est ce qu'ont montré les exemples (68). La même restriction positionnelle s'applique donc aux objets (pseudo) incorporés et aux [de NP].

La question du marquage casuel des NP introduits par *de* constitue un autre point de comparaison avec les objets (pseudo) incorporés. Nous avons vu dans la Section 2 que l'élément *de* introduisant ces constituants n'est ni une marque de génitif (qui aurait alors légitimé casuellement le NP), ni une préposition qui aurait marqué son complément comme oblique. Il en résulte que le syntagme qui dépend de *de* n'est pas marqué pour le cas. Ceci constitue un parallélisme avec l'exemple turc présenté sous (77a), dans lequel *kahve* 'café' ne porte pas de marque d'accusatif. Il en est de même pour *kofe kono* 'café amer' en niuéen (68a) qui, contrairement à son équivalent non-incorporé, n'est pas marqué pour le cas. Parmi les langues examinées ici, seul le hongrois ne semble pas respecter cette contrainte, puisque l'objet, même incorporé, y reçoit une marque d'accusatif (76).

Rappelons également que les [de NP] ont été analysés ci-dessus comme dépourvus de projection du nombre, sur la base de leur interprétation. Nous avons vu en effet qu'un NP non-pluralisé n'est jamais interprété comme singulier, dans ce contexte, et que l'occurrence du pluriel dépend de facteurs sémantico-pragmatiques. Considérons les données du hongrois. Selon Farkas et de Swart (2003:14) les noms incorporés ont la particularité d'apparaître aussi bien au singulier qu'au pluriel :

- (78) a. János- \emptyset {vers-et / vers-ek-et} olvas- \emptyset
Jean-NOM poésie-ACC / poème-PLUR-ACC lire-PRÉS.3SG
'Jean lit {de la poésie / des poèmes}.'

Le fait le plus notable dans cette langue ne concerne toutefois pas l'apparition ou non d'une marque de pluriel, mais plutôt l'interprétation des objets incorporés non-pluralisés : selon Farkas et de Swart, ces éléments ne sont pas interprétables comme de véritables singuliers (i.e. renvoyant à un individu unique), mais plutôt non-spécifiés pour le nombre, alors que leurs équivalents pluralisés sont nécessairement compris comme renvoyant à plusieurs individus. La situation est donc totalement parallèle à celle des [de NP] du français.

Considérons en outre les dépendances possibles des noms contenus dans les constituants en [de NP]. Comme nous l'avons évoqué plus haut, ceux-ci peuvent comporter des adjectifs (79a) ou des PP (79b), et peuvent être coordonnés (79c) ; ils ne peuvent cependant pas être quantifiés (79d) :

- (79) a. des chaussures de ski alpin_{Adj}
b. un cri d'animal [en détresse]_{pp}
c. une robe [[de cocktail] et [de soirée]]
d. *une robe de plusieurs soirées

À nouveau, ces propriétés sont typiques de la pseudo-incorporation, au sens de Massam (2001) ; la présence de dépendances de la tête incorporée révèle en effet que celle-ci est incluse dans une projection maximale qui, seule, est susceptible de les contenir. Les exemples (80), extraits de Massam (2001:159), révèlent que les mêmes dépendances sont attestées dans le cas des objets pseudo-incorporés en niuéen :

- (80) a. Ne inu [kofe kono] a Mele

PASSÉ boire café amer ABS Marie

‘Marie a bu du café amer.’

b. Ne fai [fale lanu moana] a ia

PASSÉ avoir maison couleur bleue ABS il

‘Il avait une maison (de couleur) bleue.’

c. Ne kai [sipi mo e ika mitaki] a Sione

PASSÉ manger poisson avec ABS frites bon ABS Sione

‘Sione a mangé du bon poisson et de bonnes frites.’

En outre, si l'on en croit Dayal (2003:4), les objets incorporés du hindi ne peuvent pas non plus être précédés par des quantificateurs :

(81) a. Anu bacca sambhaal rahii hai

Anu enfant surveiller.PRÉS

‘Anu surveille {un / des} enfant(s).’

b. *Anu har bacca sambhaal rahii hai

Anu chaque enfant surveiller.PRÉS

Pour : ‘Anu surveille chaque enfant.’

c. Anu har bacce-ko sambhaal rahii hai

Anu chaque enfant-ACC surveiller.PRÉS

‘Anu surveille chaque enfant.’

L'exemple (80c), au contraire des deux autres, présente un objet non-incorporé, comme le montre sa marque casuelle⁹. C'est parallèlement le seul susceptible de contenir un quantificateur. Une fois de plus, on peut conclure que les [de NP] présentent les mêmes propriétés que les objets pseudo-incorporés.

Tournons-nous pour finir vers la détermination des objets (pseudo) incorporés. On observe selon les langues deux comportements distincts. D'une part, la détermination est fréquemment exclue. C'est, par exemple, le cas en hongrois. Dans d'autres langues, telles que le maori (Polinsky 1992; Chung et Ladusaw 2003:41), il est possible d'avoir recours à un déterminant spécial, *he* :

- (82) Kaore he tangata I waiata mai
NEG une personne T chanter là-bas
'Personne n'a chanté.'

Si les arguments présentés jusqu'ici en faveur d'une ressemblance entre les [de NP] et des éléments incorporés s'avèrent valides, il est donc nécessaire de soulever la question de leur détermination. C'est l'objectif de la section suivante.

5. La détermination des [de NP]

La divergence de comportement vis-à-vis de la détermination qui vient d'être observée soulève la question de celle des syntagmes introduits par *de*. Pour l'instant, nous avons

⁹ Dayal note que cette distinction apparaît le plus clairement avec les objets humains, qui contrairement aux non-humains, doivent porter une marque de cas dans leur variante non-incorporée.

observé (Section 2.2.) que de tels NP ne peuvent pas être précédés par un déterminant, faute de quoi ils prennent le comportement de constructions possessives (cf. *une roue de vélo / la roue du vélo*).

L'absence de déterminant visible dans les [de NP] peut être expliquée de deux manières, chacune suivant le comportement de l'un des types de langues présentées ci-dessus vis-à-vis de la détermination.

D'une part, on peut considérer que, comme en hongrois, les NP suivants *de* sont des noms nus ; autrement dit, ils ne seraient pas introduits par un déterminant. Alternativement, on peut choisir de suivre l'hypothèse de Mathieu (2004, 2006) et Heyd et Mathieu (2004), qui considèrent que *de* est un déterminant déficient.

Plusieurs arguments nous poussent à rejeter la première hypothèse au profit de la seconde.

D'une part, il a été observé par Dobrovie-Sorin et Laca (2003) que le français tend à utiliser des articles indéfinis pour introduire des syntagmes argumentaux qui se manifestent comme nus dans diverses langues romanes, notamment l'espagnol, l'italien et le roumain.

Pour des raisons qui restent à déterminer avec précision, le français a donc généralisé l'usage de déterminants indéfinis au détriment des noms nus, mis à part dans quelques constructions que l'on peut majoritairement considérer comme des résidus d'un état plus ancien de la langue (Foulet 1990:49), notamment après certains verbes supports, ou certaines prépositions :

- (83) a. avoir peur, perdre patience, garder courage, etc
b. voyager {en train / par avion / sans billet}

L'hypothèse que les [de NP] contiennent un nom nu irait donc à l'encontre des observations qui ont pu être faites à propos d'autres constructions de cette langue¹⁰.

De plus, elle laisserait ouverte la question du statut de *de*, qui, comme nous l'avons montré plus haut, n'est analysable ni comme une marque de génitif, ni comme une préposition dans les constructions en question.

À l'inverse, il existe plusieurs arguments en faveur de l'analyse de *de* comme un déterminant déficient.

D'une part, il s'avère que les déterminants indéfinis du français sont, à l'exception de l'article indéfini singulier, construits par l'association de *de* avec un article défini singulier (pour les partitifs) ou une marque de pluriel (pour les indéfinis pluriels) :

- (84) a. du pain : de + le_{Masc} pain
b. de la_{Fem} bière
c. des pommes : de-s_{Plur} pommes

Dans ces formes indéfinies, l'article défini n'encode évidemment pas la définitude. Sa fonction est plutôt celle de véhiculer une marque de genre (*du, de la*) ou de nombre (*des*) sur le déterminant *de*. Par rapport aux formes habituelles des articles indéfinis, *de* est en fait morphosyntaxiquement déficient : il en constitue une variante non-marquée pour le genre et le nombre. Du fait de cette déficience, *de* est compatible avec tous les types de noms, indépendamment de leur genre, de leur nombre et de leur caractère massif ou comptable (Heyd 2003) :

¹⁰ Pour une discussion sur les noms nus en français, voir Bouchard (2003), Mathieu (2006). Concernant les noms nus coordonnés, voir Roodenburg (2004).

- (85) a. une page de livre_{MASC,SING}
b. un pied de table_{FEM,SING}
c. des visages d'enfants_{MASC,SING}
d. des roues de bicyclettes_{FEM,PLUR}
e. des odeurs de vin_{MASC,MASSIF}
f. des fabricants de peinture_{FEM,MASSIF}

Ces observations soulèvent la question de l'origine de la déficience de *de*.

Du côté morphosyntaxique, nous avons vu que les syntagmes introduits par *de* étaient analysables comme de simples NP, dépourvus de projection NumP. La source de la déficience de *de* pourrait donc être la déficience fonctionnelle du nom lui-même.

Admettons que les marques qui caractérisent habituellement les articles indéfinis émanent des projections qu'ils dominent. Ainsi, le *-s* de *des* serait une marque d'accord en nombre sur le déterminant provenant de NumP, et *le* et *la* des marques de genre suppléant celles du nombre pour les noms massifs. Dans ces conditions, on peut admettre que l'absence de projection du nombre sur le nom a pour résultat l'impossibilité de transmettre de telles spécifications au déterminant.

Cependant, il est communément admis que les noms massifs sont également dépourvus d'une projection du nombre (Kwon et Zribi-Hertz 2006; voir aussi Borer 2005, pour qui les noms massifs ne comportent pas de projection 'divisante'). Pourtant, ils sont généralement bien introduits par des articles partitifs marqués en genre et/ou nombre :

- (86) a. J'ai mis de la terre dans les pots.
b. Il y a du beurre sur la nappe.

Il doit donc exister une différence entre les NP introduits par *de* et ceux qui le sont par des articles indéfinis ou partitifs. Nous suggèrerons ici, en accord avec Zribi-Hertz et Mbolatianavalona (1997) pour le malgache, Jun (1999) pour le coréen, que la projection du nombre encode la référentialité, et nous adopterons l'analyse de Bouchard (2003), qui propose que, pour le français, ce soit le nombre marqué sur le déterminant qui dispose de cette propriété. Une telle approche permet alors d'analyser les [de NP] comme des syntagmes non-référentiels, au contraire des indéfinis de (86). Ces observations rejoignent celles de Mathieu (2004, 2006), à propos d'exemples tels que les suivants, dans lesquels les quantificateurs (*combien, beaucoup*) et la négation (*pas*) sont séparés de leurs dépendances habituelles *de* *disques, de romans* et *de films américains* :

- (87) a. Rufus n'a pas acheté de disques.
b. Combien as-tu lu de romans l'été dernier ?
c. J'ai beaucoup vu de films américains dans ma jeunesse.

Mathieu observe que *de disques, de romans* et *de films américains*, qui ne peuvent être employés qu'en tant qu'objets directs, disposent ici des caractéristiques classiques des éléments incorporés: ils sont en effet indéfinis, non-spécifiques et non-référentiels. En conséquence, il propose une analyse en termes de pseudo-incorporation, étant donné l'apparition possible d'adjectifs au côté des noms (cf. 87c).

Les observations de Mathieu sont donc révélatrices du fait que les syntagmes en [de NP] sont des éléments sémantiquement incorporés lorsqu'ils apparaissent dans des contextes appropriés, et confortent l'analyse présentée plus haut.

Il reste à présent à déterminer le statut syntaxique des [de NP], et leur relation avec la tête nominale dont ils dépendent. Ceci fera l'objet de la prochaine et dernière section.

6. Le statut syntaxique des [de NP]

6. 1. [de NP] et pseudo-incorporation : les différences

Si les [de NP] présentent les mêmes propriétés morphosyntaxiques et sémantico-discursives que les syntagmes en *de* incorporés, il n'en reste pas moins qu'il subsiste entre ces deux types de constituants une différence fondamentale.

En effet, l'incorporation est généralement présentée dans la littérature comme une relation particulière unissant un verbe à son objet, et plus précisément à son objet direct. Ainsi, Massam (2001:171-172) relève l'agrammaticalité en niuéen des exemples dans lesquels un sujet (88a) ou un non-argument (88b) est incorporé :

- (88) a. *Koli [tagata] he po Falaile
danser personne Prep soir vendredi
'Les gens dansent le vendredi soir.'
- b. *Fano [tapu] a ia he aho tapu
aller église ABS il Prep jour dimanche
'Il va à l'église le dimanche.'

Il existe cependant des constructions mettant en jeu d'autres éléments pour lesquelles l'hypothèse de l'incorporation a été proposée. Pour le niuéen, Massam (2001:177-178), après Seiter (1980), observe des cas d'incorporation de syntagmes au cas instrumental, dénotant des instruments (89a) ou des moyens de transport avec des verbes de mouvement (89b) :

- (89) a. To kai [titipi mo e huki] e tautolu
FUTUR manger couteau et ABS fourchette ERG nous
e vala povi

ABS morceau bœuf

‘Nous mangerons le bœuf avec un couteau et une fourchette.’

b. Fano motoka a ia ke he taone

Aller voiture ABS il en ville

‘Il est allé en ville en voiture.’

D'autre part, Mathieu (2006), après Cohen et Erteschik-Shir (2002) pour l'anglais, suggère que les prépositions du français incorporent les noms nus qu'elles introduisent :

(90) a. Il est arrivé [sans (*la) cravate].

b. Elle a souri [avec (*la) grâce].

c. Ils sont venus [en (*la) voiture].

La prise en compte de telles données permet d'envisager le phénomène d'incorporation sous un angle moins restrictif que celui auquel se limitent certains auteurs. Néanmoins, entre le phénomène étudié ici et les données admises comme relevant de l'incorporation, il subsiste une différence notable : alors que l'élément décrit comme (pseudo) incorporé, quelle que soit la langue, dépend toujours d'un élément recteur (V ou P), susceptible, en temps normal, de lui assigner un cas, les [de NP] sont dépendants d'une tête nominale. Or, en français, les têtes nominales n'ont pas la capacité d'assigner un cas à leur complément, même lorsqu'elles sont déverbiales (Alexiadou 2001). Si on prête de l'importance aux capacités syntaxiques habituelles de l'élément incorporant, il s'agit là d'une différence fondamentale.

Si une analyse en termes d'incorporation doit être adoptée, il faut donc définir précisément d'où provient la capacité des noms du français à incorporer les [de NP] qui en dépendent. Dans la partie suivante, nous proposons une analyse syntaxique de la pseudo-incorporation aux têtes nominales reposant sur une variante de la construction possessive.

6.2. La relation syntaxique entre N et [de NP]

Les noms, dans la plupart des langues, n'ont pas la capacité de régir syntaxiquement d'éventuelles dépendances. Pour cette raison, les langues ont généralement recours à l'emploi du Génitif, introduit par la construction possessive :

- (91) a. On construit [la maison]_{THEME/ACCUSATIF}
b. *la construction[la maison]_{THEME/ACCUSATIF}
c. la construction [de_{GEN} [la maison]_{THEME}]_{KPGENITIF}

Par ailleurs, Heller (2002) et Vikner et Jensen (2002) considèrent que la construction possessive permet l'introduction d'une position argumentale au sein du syntagme nominal. Par ce biais, les noms simples prennent le fonctionnement de noms relationnels, au sens où ils peuvent recevoir des dépendances, qui vont être générées grâce à la construction possessive.

Ces observations nous permettent de formuler la remarque que les noms possessivés partagent avec les verbes la capacité de disposer d'arguments, au contraire des noms simples. Or, nous avons vu plus haut que les éléments incorporés sont généralement décrits comme dépendants de têtes rectrices (V ou P). Il paraît en conséquence plausible que les [de NP] du français soient incorporés non pas à des noms simples mais au contraire à des noms possessivés.

Cette approche se voit par ailleurs confirmée par le fait qu'il semble exister des constructions typifiantes en [de NP] correspondant à chaque type sémantique de relation possessive ; les exemples ci-dessous, qui mettent en évidence ce parallélisme, reprennent la typologie des relations possessives établie par Heller (2002) à partir de Partee (1997), Barker (1995) et Vikner et Jensen (2002) :

(92) Relation inhérente

- a. la blancheur de la neige
- b. une blancheur de neige

(93) Relation partie-tout

- a. le tronc de l'arbre
- b. un tronc d'arbre

(94) Relation possessive

- a. le chien du berger
- b. un chien de berger

(95) Relation libre (i.e. définie contextuellement)

- a. l'histoire de la fille
- b. une histoire de fille

La même observation s'applique aux noms déverbaux :

(96) Relation argumentale

- a. l'attaque du troupeau_{THEME}
- b. une attaque de troupeau
- c. l'attaque du tigre_{AGENT}
- d. une attaque de tigre

De la même manière, les noms relationnels, qui s'emploient prioritairement en construction possessive, peuvent être accompagnés d'un [de NP] :

- (97) a. les parents d'un élève
b. des parents d'élève
c. la fille d'un fermier
d. une fille de fermier

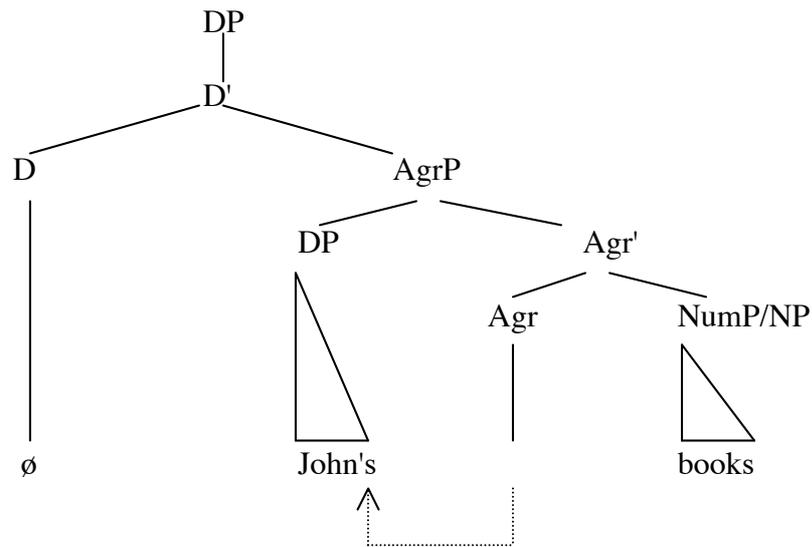
Ces exemples rappellent la ressemblance formelle qui peut exister entre les constructions possessives et les [de NP] (Section 2).

L'ensemble des observations qui viennent d'être faites va dans le sens d'une certaine proximité entre ces deux constructions, et justifie l'idée que c'est par le biais de la structure syntaxique de la construction possessive qu'il faut appréhender celle des [de NP].

En syntaxe, on formalise fréquemment les constructions possessives par l'insertion d'une projection supplémentaire au-dessus de celle de NP/NumP¹¹, dans le spécificateur de laquelle le possesseur est généré. La tête de cette projection s'affixe à l'un des constituants du SN possessif. Pour l'anglais, Kayne (1994) a proposé l'existence d'une projection AgrP, dont la tête réalise la marque 's traditionnellement appelée génitif, et se cliticise au possesseur, ce que nous notons dans l'arborescence par une flèche en pointillé :

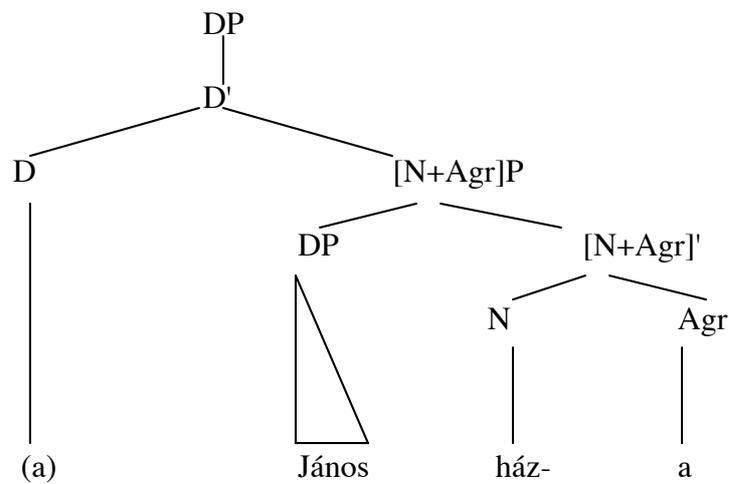
- (98) a. [D [Possesseur] Agr [N]_{NP/NumP}] _{AgrP}]_{DP}
b. [∅_D [John] 's_{Agr} [book-s]_{NumP}] _{AgrP}]_{DP}
Jean AGR livre-PLUR
'les livres de Jean'

¹¹ Voir cependant Den Dikken (1999) pour une analyse alternative.



Pour le hongrois, Szabolcsi (1984, 1992, 1994) propose une projection AgrP nominale, dont la tête se manifeste sur le nom dénotant l'objet possédé¹² :

- (99) a. [D [Possesseur] [N+Agr]_{N+AgrP}]_{DP}
 b. [(a_D) [János] [ház_N-a_{Agr}]_{N+AgrP}]_{DP}
 (artdef) Jean maison-AGR
 'la maison de Jean'



¹² Une analyse morphosyntaxique alternative est proposée dans Knittel (1998).

C'est enfin le cas du turc (Knittel 2002), où la marque possessive *-(s)I* permet indifféremment l'insertion de possesseurs référentiels ou de SN exprimant des sous-types :

- (102) a. ev kapI-sI
 porte maison-POSS
 'une porte de maison'
- b. ev-in kapI-sI
 porte-GEN maison-POSS
 'la porte de la maison'

La seule différence entre ces exemples tient au fait que le possesseur référentiel est nécessairement marqué pour le génitif, au contraire du SN exprimant un sous-type, qui est non-marqué.

Si ces données confirment l'emploi de la construction possessive pour introduire les possesseurs pleins et les syntagmes typifiants, elles nous permettent aussi de voir ce en quoi leurs deux structures se distinguent.

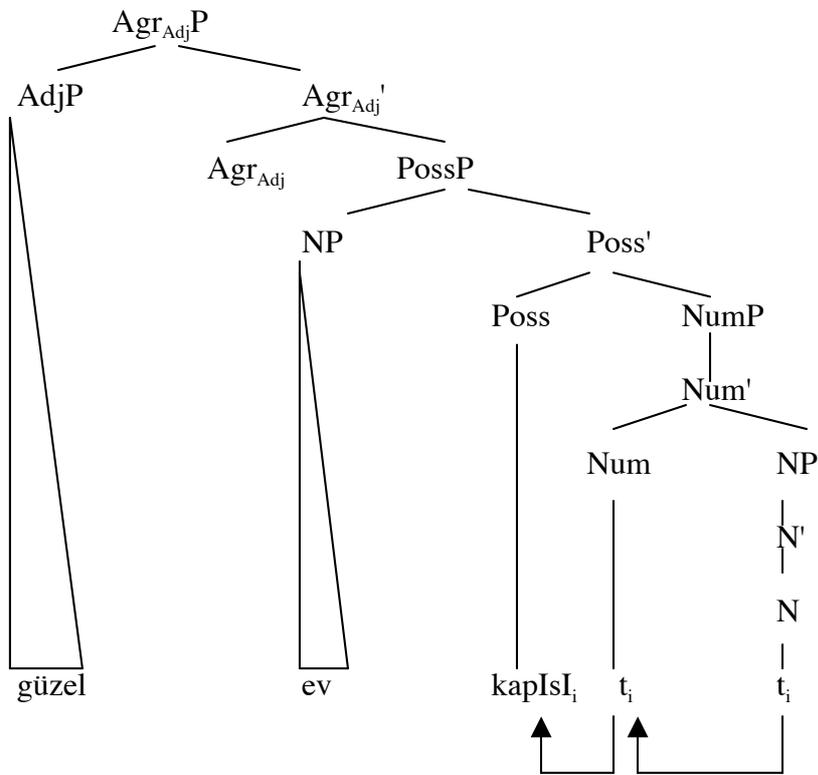
Considérons une nouvelle fois les données du turc. Nous avons vu que, dans cette langue, la seule différence de surface entre les possesseurs et les syntagmes typifiants réside dans le marquage casuel du premier, et l'absence de marque du second.

Ceci indique que la tête possessive, bien que responsable de la génération de la dépendance nominale, n'assure pas sa légitimation casuelle. Si c'était le cas, on s'attendrait en effet à ce que les SN typifiants soient également munis du génitif. On peut alors supposer qu'il existe en turc deux têtes syntaxiques distinctes liées à la possession, la première permettant la génération d'un syntagme donné, la seconde n'apparaissant que si le syntagme en question est référentiel, et assurant sa légitimation casuelle. Cette hypothèse se voit confirmée par les variations positionnelles entre ces deux types de dépendances :

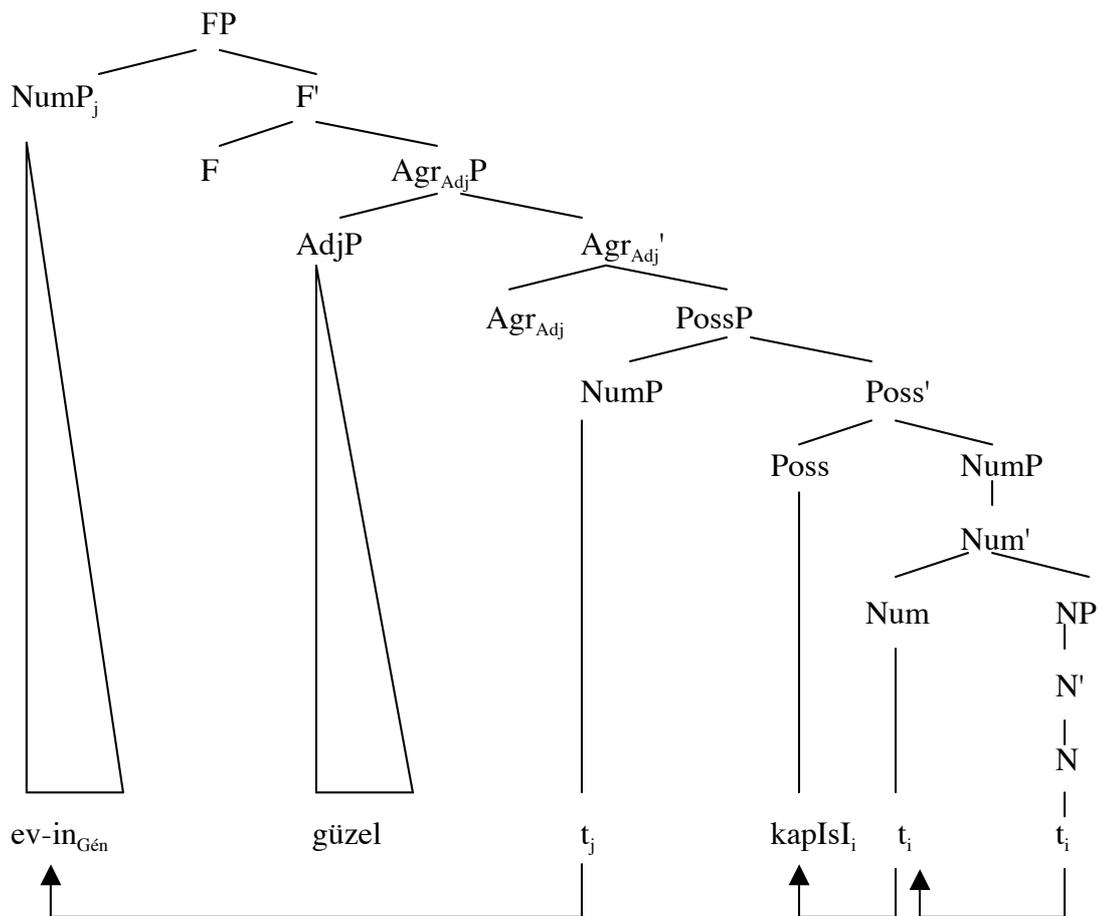
- (103) a. güzel ev kapI-sI
 belle maison porte-POSS
 'une belle porte de maison'
- b. *ev güzel kapI-sI
 maison belle porte-POSS
- c. ev-in güzel kapI-sI
 maison-GEN belle porte-POSS
 'la belle porte d'une maison'
- d. *güzel evin kapI-sI
 belle maison-GEN porte-POSS
 pour : 'la belle porte de la maison'

Le fait que l'adjectif suive le possesseur au génitif (103c) mais précède le SN typifiant (103a) laisse à penser que ces deux types syntagmes n'occupent pas la même position syntaxique. Si ces constituants sont uniformément générés dans le spécificateur de PossP, on peut décrire la variation en proposant une montée du possesseur vers une position de spécificateur supérieure où il vérifiera son cas. N'ayant pas de cas à vérifier, le SN typifiant subsiste en position basse. La projection adjectivale Agr_{Adj}P (Cinque, 1994) est située entre les deux projections possessives :

- (104) a. [(AdjP) [NP [N-sI_i]_{POSS} [[t_i]_{Num} [[t_i]_N]_{NP}]_{NumP}]_{POSSP}
- b. [(güzel) [[ev]_{NP} [kapIsI_i]_{POSS} [[t_i]_{Num} [[t_i]_N]_{NP}]_{NumP}]_{POSSP}



- c. $[[\text{NumP}+\text{Gén}]_j \text{ F } (\text{AdjP}) \quad [t_j \quad [\text{N-sI}_i]_{\text{Poss}} \quad [[t_i]_{\text{Num}} \quad [[t_i]_{\text{N}}]_{\text{NP}}]_{\text{NumP}}]_{\text{PossP}}]_{\text{FP}}$
- d. $[[\text{ev-inGén}]_j \text{ F } (\text{güzel}) \quad [t_j \quad [\text{kapIsI}_i]_{\text{Poss}} \quad [[t_i]_{\text{Num}} \quad [[t_i]_{\text{N}}]_{\text{NP}}]_{\text{NumP}}]_{\text{PossP}}]_{\text{FP}}$



La même analyse peut être suggérée pour rendre compte des données de l'anglais.

D'une part, on observe la même variation positionnelle entre les deux types de dépendances nominales et les adjectifs qu'en turc :

- (105) a. A red girl's bicycle
 art indef rouge fille-AGR vélo
 'un vélo de fille rouge'
- b. *A girl's red bicycle
 art indef fille-AGR rouge vélo
 pour : 'un vélo de fille rouge'
- c. The girl's red bicycle

artdef fille-AGR rouge vélo

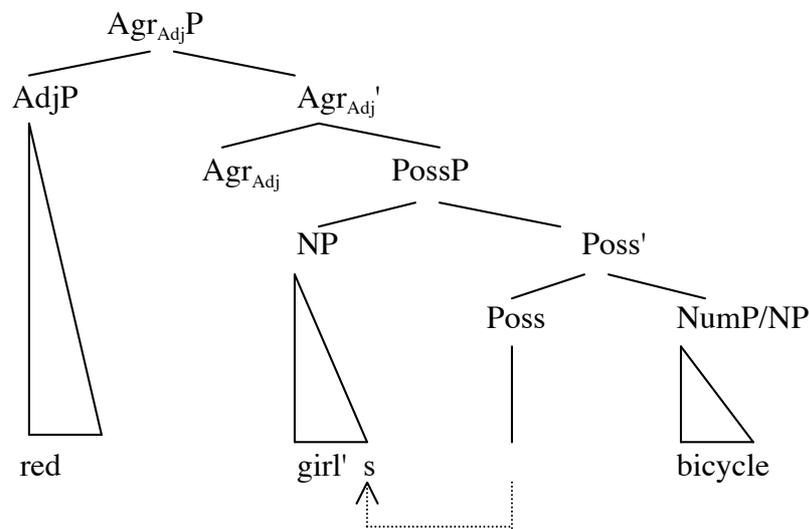
'le vélo rouge de la fille'

d. *The red girl's bicycle

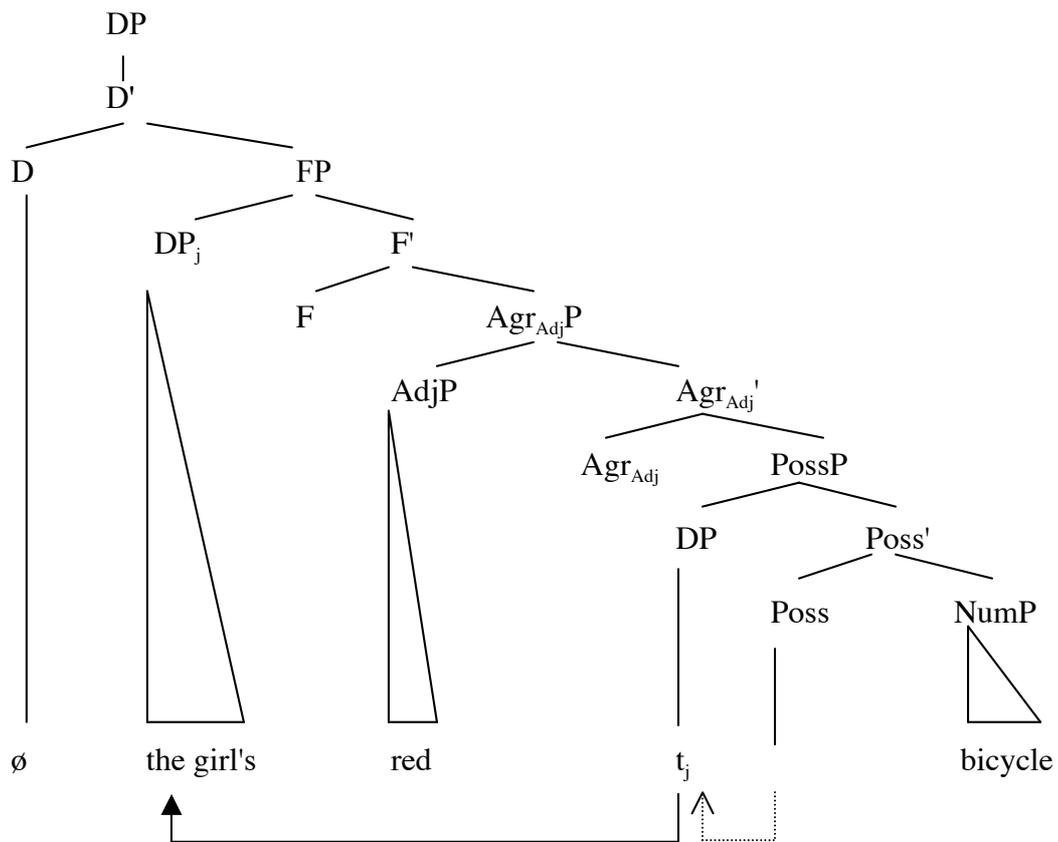
pour : 'le vélo rouge de la fille'

De plus, selon Kayne, la tête Agr est une tête faible, incapable de légitimer le possesseur, cette fonction étant dévolue à la tête D. La tête nommée Agr par Kayne présente donc les mêmes restrictions que celle appelée Poss ci-dessus. En conséquence, on peut proposer pour l'anglais la même analyse que pour le turc :

- (106) a. [AdjP Agr_{Adj} [NP Poss [N]_{NP/NumP}]_{PossP}]_{AgrAdjP}
 b. [[red]_{AdjP} Agr_{Adj} [[girl's]_{NP} Poss [bicycle]_{NP/NumP}]_{PossP}]_{AgrAdjP}



- c. [\emptyset_D [DP]_j] F [AdjP Agr_{Adj} [t_j Poss [t_i]_{NumP}]_{PossP}]_{AgrAdjP}]_{FP}]DP
 d. [\emptyset_D [the girl's]_j] F [[red]_{AdjP} Agr_{Adj} [t_j Poss [bicycle]_{NumP}]_{PossP}]_{AgrAdjP}]DP

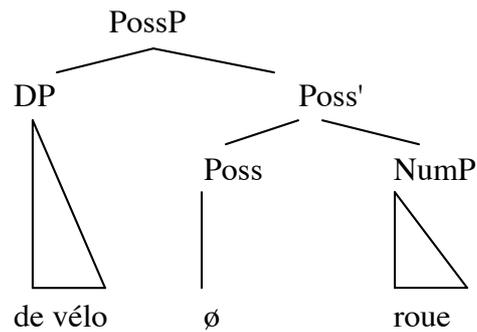


Considérons à présent l'application de cette analyse au français. Deux distinctions entre cette langue et celles dont il vient d'être question doivent être prises en compte.

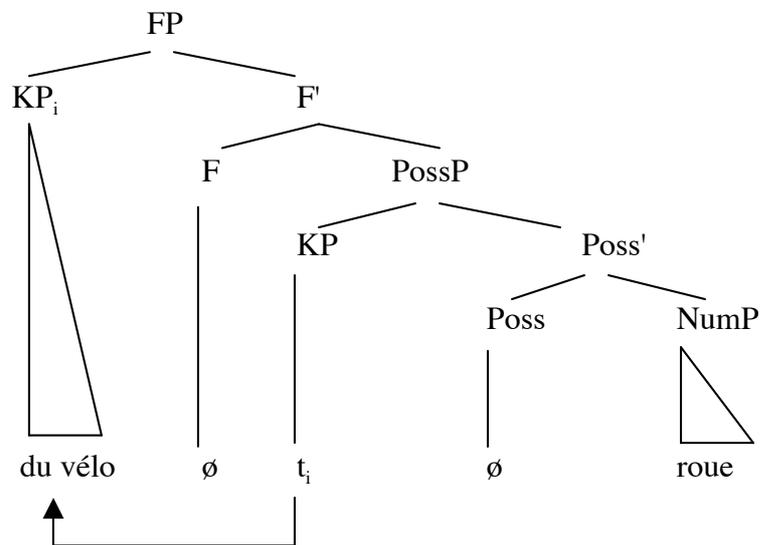
D'abord, le français se distingue par le fait que la tête possessive n'a pas de réalisation phonétique : il n'existe en effet aucun item correspondant au 's de l'anglais ou au *-(s)i* du turc. Si l'analyse ci-dessus doit être adoptée, il doit donc y avoir en français une tête Poss nulle.

Une première ébauche de représentation est proposée sous (107) :

(107) a. [[de vélo]_{DP} \emptyset _{Poss} [roue]_{NumP}]_{PossP}

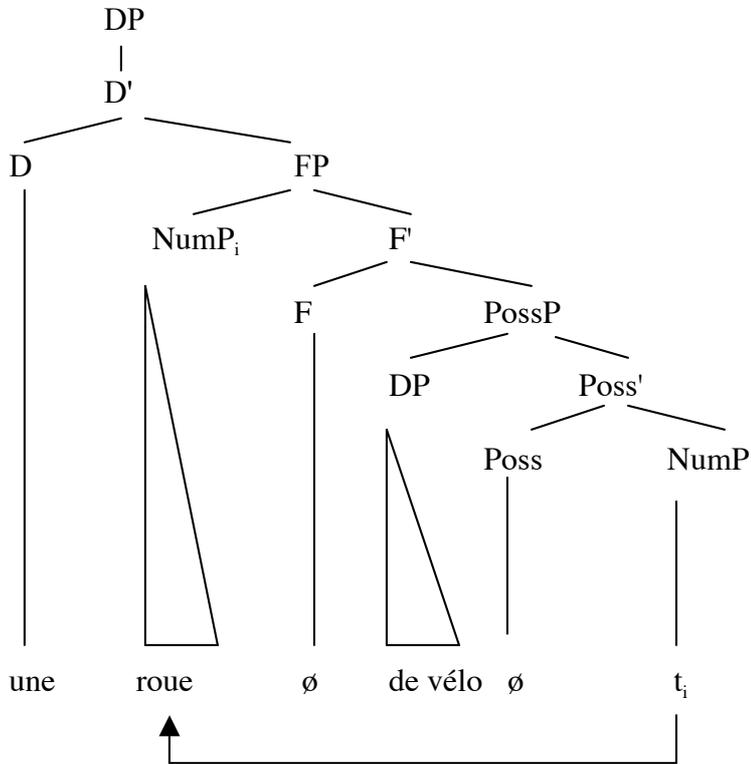


b. $[[\text{du vélo}]_i \quad \emptyset_F \quad [t_i \quad \emptyset_{\text{Poss}} \quad [\text{roue}]_{\text{NumP}}]_{\text{PossP}}]_{\text{FP}}$

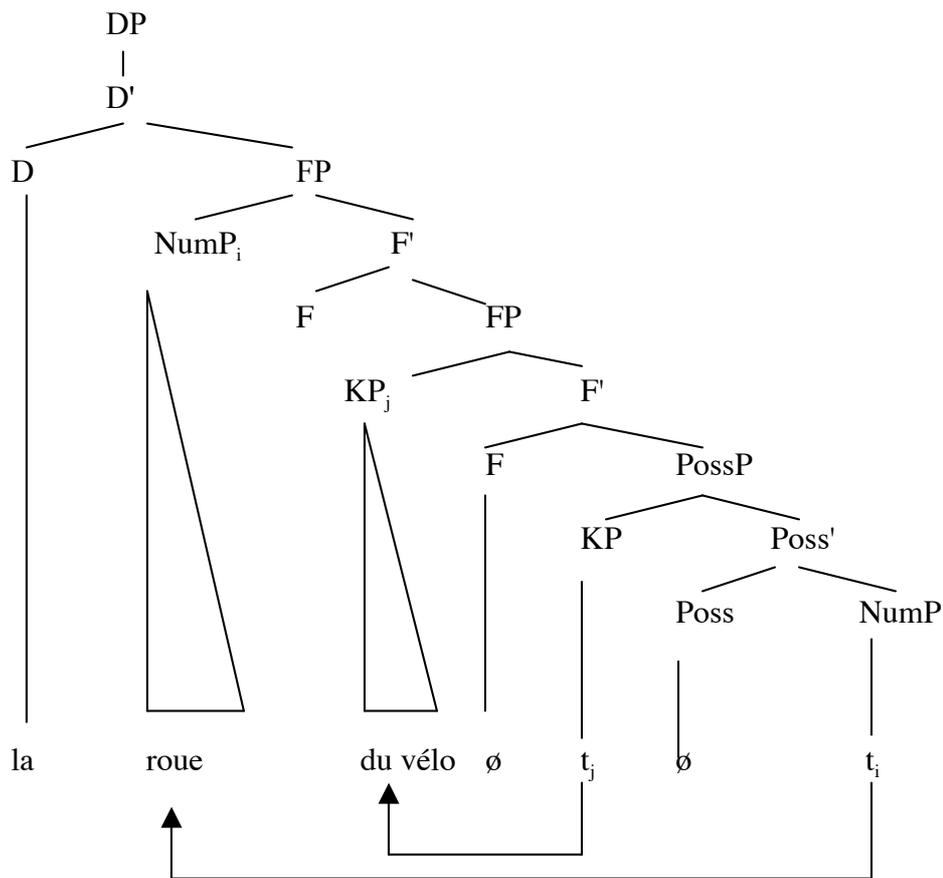


Cette représentation doit cependant être complétée pour pouvoir rendre compte de l'ordre des mots dans les constructions étudiées ici. Le français exhibe en effet un ordre dans lequel la tête nominale du syntagme possessif est initiale, alors que les langues considérées plus haut disposent de l'ordre inverse. Nous suggérerons que le français dispose d'une projection FP supplémentaire dominant l'ensemble du syntagme et dans le spécificateur de laquelle le possesseur est déplacé :

(108) a. [une [roue]_i F [[de vélo]_{DP} ∅_{Poss} [t_i]_{NumP}]_{PossP}]_{FP}]_{DP}



b. [la [roue]_i F [[du vélo]_j ∅_F [t_j ∅_{Poss} [t_i]_{NumP}]_{PossP}]_{FP}]_{FP}]_{DP}



La structure (108) permet de rendre compte des possesseurs et des [de NP] de manière parallèle, à partir de la construction possessive. Elle constitue une adaptation au français de l'analyse proposée ci-dessus pour l'anglais et le turc.

8. Conclusion

Dans ce travail, nous avons montré que le français dispose non pas de deux mais de trois types de compléments du nom, dont l'un, nommé ici [de NP], se distingue par la présence de certaines caractéristiques morphosyntaxiques et sémantico-discursives similaires à celles des syntagmes décrits comme pseudo-incorporés. En particulier, le nom lui-même n'admet pas l'ensemble des dépendances nominales habituellement possibles. Il ne peut ainsi ni être quantifié, ni modifié par des adjectifs autres que ceux permettant l'établissement de

sous-classes. En outre, les syntagmes en [de NP] sont nécessairement adjacents aux noms dont ils dépendent. Par ailleurs, le fonctionnement particulier du nombre indique que ces syntagmes ne sont pas dominés par la projection NumP. Enfin, ces syntagmes sont introduits par le déterminant morphosyntaxiquement déficient *de*.

Sur le plan sémantique, nous avons montré que l'interprétation des [de NP] est également particulière. Ces constituants dénotent généralement des sous-types de l'objet auquel renvoie le nom dont ils dépendent. Nous avons proposé de les décrire comme dénotant des « sous-classe d'objets culturellement pertinentes ». Ils sont en outre toujours non-spécifiques et non-référentiels, et ont une portée étroite. L'ensemble de ces données nous a permis d'analyser ces structures comme relevant de l'incorporation sémantique.

Sur le plan syntaxique, nous avons montré que l'hypothèse de la pseudo-incorporation, est appropriée pour les décrire, leurs propriétés étant partagées par les syntagmes pseudo-incorporés de diverses langues (hongrois, hindi, turc, niuéen). Dans la mesure où la pseudo-incorporation est opérée par rapport à une tête ayant des capacités de rection syntaxique, nous avons suggéré que les [de NP] sont pseudo-incorporés à une tête nominale possessivée. Plus précisément, nous avons retenu l'idée que ces syntagmes sont générés dans le spécificateur d'une tête possessive, mais que, contrairement aux possesseurs, ils n'ont pas à se déplacer pour vérifier leur cas. On peut en conséquence établir que les [de NP] entretiennent vis-à-vis des possesseurs le même rapport que les syntagmes (pseudo) incorporés par rapport aux objets pleins.

Références

- Alexiadou, Artemis. 2001. *Functional Structure in Nominals: Nominalization and Ergativity*. Amsterdam et Philadelphie : John Benjamins.
- Abney, Steven. 1987. *The Noun Phrase in its Sentential Aspect*. Ph.D.Diss, MIT.
- Baker, Mark C. 1988. *Incorporation: a theory of grammatical function changing*, Chicago et Londres : Chicago University Press.
- Baker, Mark C. 1997. *The Polysynthesis Parameter*. Oxford : Oxford University Press.
- Barker, Chris. 1995. *Possessive Descriptions*. Stanford : CSLI Publications.
- Bittner, Maria. 1998. *Canonical and non-canonical argument expressions*. PhD Diss. University of Texas, Austin.
- Bouchard, Denis. 2003. Les SN sans déterminant en français et en anglais. In *Essais sur la grammaire comparée du français et de l'anglais*, sous la dir. de Philip Miller et Anne Zribi-Hertz, 55-95. Saint-Denis : PUV.
- Carstens, Vicky M. 1991. *The Morphology and Syntax of Determiner Phrases in Kiswahili*. PhD. Diss. UCLA.
- Chung, Sandra et William Ladusaw. 2003. *Restriction and Saturation*. Cambridge (Mass) : MIT Press.
- Cinque, Guglielmo. 1994. On the evidence for partial N movement in the Romance DP . In *Paths towards Universal Grammar: Studies in Honor of Richard S. Kayne*, sous la dir. de G. Cinque et al., 85-110. Washington D.C. : Georgetown University Press.
- Cohen, Ariel & Nomi Erteschik-Shir. 2002. Topics, Focus and the Interpretation of Bare Plurals. *Natural Language Semantics* 10: 125-165.
- Dayal, Veneeta. 2003. *A Semantics for Pseudo-Incorporation*. Ms., Rutgers University.

De Hoop, Helen. 1992. Case Configuration and NP interpretation, PhD.Diss, Rijks Universiteit, Groningue.

Den Dikken, Marcel. 1999. On the Structural Representation of Possession and Agreement: the Case of (Anti-)agreement in Hungarian Possessed Nominal Phrases. In *Crossing Boundaries: Theoretical Advances in Central and Eastern European Languages*, sous la dir. de Istvan Kenesei, 137–78. Amsterdam : John Benjamins.

Dobrovie-Sorin, Carmen et Brenda Laca. 2003. Les noms sans déterminants dans les langues romanes. In : *Les langues romanes, problèmes de la phrase simple*, sous la dir. de Danièle Godard, 235-279. Paris : CNRS Éditions.

Farkas, Donka et Henriëtte de Swart. 2003. *The semantics of incorporation: from argument structure to discourse transparency*, Stanford : CSLI Publications.

Foulet, Lucien. 1990. *Petite syntaxe de l'ancien français*. Paris : Honoré Champion.

Fradin, Bernard. 2003 *Nouvelles approches en morphologie*. Paris : Presses Universitaires de France.

Gadet, Françoise, Michel Galmiche, et Michel Arrivé. 1986. *La Grammaire d'Aujourd'hui*, Paris : Flammarion.

Giusti, Giuliana. 1997. The categorial status of determiners. In *The new Comparative Syntax*, sous la dir. de Liliane Haegeman, 95-123. Londres et New York : Longman.

Godard, Danielle. 1986. Les déterminants possessifs et les compléments de nom. *Langue Française* 72: 102-122.

Golstein, Bernard. 1997. *Grammaire du turc*, Paris : L'Harmattan.

Gross, Maurice. 1996. *Les expressions figées en français*. Paris : Ophrys.

Heller, Daphna. 2002. Possession as a lexical relation: evidence from the Hebrew Construct State. In *WCCFL 21 Proceedings* sous la dir. de Line Mikkelsen et Christopher Potts, 127-140. Somerville MA/ Cascadilla Press.

Heyd, Sophie. 2003. L'interprétation des syntagmes nominaux en 'des' et 'de' en position sujet et objet – Généricité, habitualité et incorporation sémantique, Thèse de doctorat, Université de Strasbourg 2.

Heyd, Sophie et Eric Mathieu. 2004. The semantics of de N structures in French. Ms., Université Nancy 2 et Université d'Ottawa.

Jun, Jae-Yeon. 1998. Recherches sur le nombre en coréen. Thèse de doctorat, Université Paris 8.

Kayne, Richard S. 1994. *The Antisymmetry of Syntax*, Cambridge (Mass) : MIT Press.

Knittel, Marie Laurence. 1998. La structure morphosyntaxique des syntagmes nominaux possessivés du hongrois. In *La grammaire de la Possession*, sous la dir. de Jacqueline Guéron et Anne Zribi-Hertz, 83-128. Nanterre : Publidix.

Knittel, Marie Laurence. 2001. Les constructions possessives en turc. *Verbum XXIII* : 185-208.

Knittel, Marie Laurence. 2002. Existe-t-il un DP en turc ? In *RLV 31 : La syntaxe de la définitude*, sous la dir. de Anne Zribi-Hertz, 77-93.

Knittel, Marie Laurence. 2005. Some remarks on adjective placement in the french NP. *Probus 17-2*: 185-226.

Kornfilt, Jacklin. 1997. *Turkish*. New York et Londres : Routledge.

Kwon, Song-Nim et Anne Zribi-Hertz. 2006. Bare Objects in Korean: (pseudo-) incorporation and (in)definiteness. In *Non-definiteness and Plurality*, sous la dir. de Lilianne Tasmowski-De Ryck et Svetlana Vogeleer, 107-132. Amsterdam : Benjamins.

Lewis, Georges L. 1967. *Turkish Grammar*. Oxford et New York : Oxford University Press.

Longobardi, Giuseppe. 1994. Reference and proper names : a theory of N-movement and logical form. *Linguistic Inquiry 25-4*: 609-665.

- Massam Diane. 2001. Pseudo-Incorporation in Niuean. *Natural Language and Linguistic Theory* 19: 153–197.
- Mathieu, Eric. 2004. The Mapping of Form and Interpretation: The Case of Optional WH-Movement in French. *Lingua* 114: 1090-1132.
- Mathieu, Eric. 2006. Bare Nouns and Morpho-Syntactic Reflexes of Semantic Incorporation: Some New Facts. In *Proceedings of the Thirty-Fifth Annual Meeting of the North East Linguistic Society (NELS 35)*, sous la dir. de Leah Bateman et Cherlon Ussery. Charleston : BookSurge Publishing.
- Milner, Jean-Claude. 1982. *Ordres et raisons de langue*. Paris : Seuil.
- Mithun, Marianne. 1984. The evolution of noun incorporation. *Language* 60: 847–893.
- Munn, Alan. 1995. The Possessor that Stayed Close to Home. In *Proceedings of Western Conference on Linguistics (WECOL 24)*, sous la dir. de Vida Samiian et Jeannette Schaeffer, 181-195. Fresno : California State University.
- Partee, Barbara. 1997. Genitives : a case study. In *The handbook of logic and language*, sous la dir. de Johan van Benthem et Alice Ter Meulen. 464-470. New-York : Elsevier.
- Polinsky, Maria. 1992. Maori *he* revisited. *Oceanic Linguistics* 31 : 229-250.
- Riegel Martin, Jean-Christophe Pellat & René Rioul. 1994. *Grammaire méthodique du français*. Paris : PUF.
- Ritter, Elizabeth. 1991. Two functional categories in the Noun-Phrase : Evidence from Modern Hebrew. In *Syntax and Semantics 26: Perspectives on Phrase Structure: Heads and Licensing*, sous la dir. de Susan Rothstein, 37-62. New York : Academic Press.
- Roodenburg, Jasper. 2004. French Bare Arguments are not extinct: the case of coordinated Bare Nouns. *Linguistic Inquiry* 35: 301-313.
- Seiter, William. 1980. *Studies in Niuean Syntax*. New York : Garland Publications.

Szabolcsi, Anna. 1984. The possessive construction in Hungarian: a configurational category in a non-configurational language. *Acta Linguistica Scientiarum Hungaricae* 31: 216-289.

Szabolcsi, Anna. 1992. Subordination : Articles and Complementizers. In *Approaches to Hungarian, Vol.4 : The Structure of Hungarian* , sous la dir. de Istvan Kenesei et Csaba Pléh, 123-137. Szeged : JATE.

Szabolcsi, Anna. 1994. The Noun-Phrase. In *Syntax and Semantics 27: The syntactic structure of Hungarian*, sous la dir. de Ferenc Kiefer & Katalyn E. Kiss, 179-274. New York : Academic Press.

Valois, Daniel. 1991. The internal syntax of DP and adjective placement in French and English. *NELS* 21: 367-382.

Van Geenhoven, Veerle. 1998. *Semantic incorporation and indefinite descriptions: semantic and syntactic aspects of noun incorporation in West Greenlandic*. Stanford, : CSLI.

Vendler, Zeno. 1967. *Linguistics and Philosophy*. New York : Cornell University Press.

Vergnaud, Jean-Roger. 1985. *Dépendances et niveaux de représentation en syntaxe*, Amsterdam et Philadelphie : John Benjamins.

Vikner, Carl et Jensen Per Anker. 2002. A semantic analysis of the English genitive. Interaction of lexical and formal semantics. *Studia Linguistica* 56-2: 191-226.

Zribi-Hertz, Anne et Mbolatianavalona, Liliane. 1997. De la structure à la référence : les pronoms du malgache. In *Les pronoms : morphologie, syntaxe et typologie*, sous la dir. de Anne Zribi-Hertz, 231-266. Saint-Denis : Presses Universitaires de Vincennes.

Zribi-Hertz, Anne. 1998. Les syntagmes nominaux possessifs en français moderne : syntaxe et morphologie. In *La grammaire de la Possession*, sous la dir. de Jacqueline Guéron et Anne Zribi-Hertz, 129-166. Nanterre : Publidix.

Zribi-Hertz, Anne. 2003. La syntaxe de l'article défini : de la structure à l'interprétation. Communication présentée au Colloque Modèles Syntaxiques, Bruxelles.

